

Confiné-e-s mais pas moins déterminé-e-s

A période spéciale, numéro spécial : ce N°70 de D'Ébats Féministes a été réalisé à distance. Les échanges de mails, les fichiers qui circulent, les réunions téléphoniques, nous auront permis, entre militantes du Planning Familial 69, de partager nos idées et de concevoir ce numéro. Pas de séance de relecture dans la « doc », pas de pliage collectif cette fois-ci ; nous profiterons de cette version numérique pour diffuser plein de liens, des références pour poursuivre la réflexion.

Ce D'Ébats Féministes est presque entièrement consacré à la crise sanitaire actuelle et à ses conséquences.

Malgré le confinement, l'activité du Planning continue : côté vie associative, nous diffusons de l'information sur notre site et sur le blog Super Féministe, nous signons des pétitions et des appels, nous participons à des réunions pour organiser l'activité du centre et imaginer l'après-confinement, nous suivons avec vigilance la situation de l'IVG à Lyon. Nous expliquerons dans un article comment nous continuons à assurer nos missions d'information, d'écoute, d'orientation, et de consultation à distance.

Cela a beaucoup été dit, cette crise contribue à mettre en lumière en même temps qu'elle aggrave les inégalités de notre société. Nous voulons dans ce numéro partager des analyses féministes (chercheuses, militantes...) qui décortiquent l'évolution des

rapports de genre dans ce contexte (tâches domestiques, violences, IVG, grossophobie...). Nous souhaitons aussi, sans prétendre à l'exhaustivité, évoquer les différentes catégories dominé-e-s de la population qui subissent de plein fouet les impacts de cette crise, tant sanitaires qu'économiques.

Cette crise a mis en avant les activités essentielles : nourrir, soigner, s'occuper des plus fragiles. Par leur place dans le secteur du care notamment, les femmes se retrouvent souvent les premières exposées au risque sanitaire. Un article sur les aides à domicile, un texte d'une infirmière de l'hôpital public (par ailleurs militante du Planning), une chanson de soutien aux soignant-e-s (et surtout de critique politique) viendront éclairer cette dimension.

Au logis, mais pas assagi-e-s

Pendant le confinement, les luttes continuent ! Pour faire le lien avec « la vie d'avant » (et nous donner un avant-goût de celle d'après espérons-le !), nous reviendrons sur la manif du 8 mars à Lyon. C'était juste une semaine avant le confinement général, c'était une belle mobilisation !

.../...

Mouvement Français pour le Planning Familial
2 rue Lakanal - 69100 Villeurbanne
☎ : 04.78.89.50.61. - Fax : 04.72.43.92.12.
E-mail : mfpf69@planningfamilial69.fr

Nous relayons également l'appel à la régularisation de tous les sans-papiers lancé par les militante-s et habitant-e-s du collège Maurice Scève. Et côté lecture, nous profiterons de la sortie d'une nouvelle édition du livre « Notre corps, Nous-mêmes » pour évoquer ce beau travail collectif qui se poursuit à travers plusieurs pays depuis les années 70...

Avec le déconfinement, le retour des beaux jours militants ?

Renforcement des inégalités, atteintes aux libertés, drones et « tracking », délation, casse du droit du travail... Le monde de l'après-confinement sera-t-il pire que celui d'avant ? De nombreuses critiques se lèvent contre les dérives et les inégalités

On a vu quelles activités essentielles faisaient tenir le pays : ira-t-on jusqu'à mettre en cause les activités inessentiels voire nuisibles qui font le plus gros de notre économie ?

Un renversement des valeurs est-il possible ?

En tout cas les motifs de colère sont nombreux, et nous avons hâte de retourner dans les rues pour exprimer notre révolte !



SOMMAIRE

♀	Confinées mais pas moins déterminées.....	p.1
♀	Ne nous dites pas que vous ne saviez pas.....	p.3
♀	COVID-19, expérience inédite, pas identique.....	p.5
♀	Malades et/ou handicapées, premières victimes..	p.11
♀	Les violences explosent.....	p.13
♀	IVG le combat continue.....	p.15
♀	Les militantes anti-grossophobie se mobilisent...	p.18
♀	Le travail domestique ne sera pas dematérialisé..	p.19
♀	Pandémie internationale, racisme occidental.....	p.25
♀	Aides à domiciles, mises en danger.....	p.32
♀	La caisse grève féministe, caisse de solidarité...	p.35
♀	A lire, voir, écouter.....	p.36
♀	Le Projet associatif du Planning 69.....	p.38
♀	8 mars à Lyon, mobilisation inédite.....	p.40
♀	Notre corps, nous-mêmes.....	p.42
♀	PF69 : permanences d'écoute ouvertes.....	p.44
♀	Confinées, nous avons des droits.....	p.45
♀	Régularisation des sans-papiers.....	p.46

♀	Lettre ouverte au Président de la République.....	p.47
♀	Carnet de bord, confinement.....	p.48
♀	La chanson des confiné.e.s.....	p.49

Ont participé à ce bulletin

Marion Athiel, Mélanie Atrux-Tallau, , Anne Charmasson-Creus, Anne Constans, Marie-Paule Joannin, Fanny Lelong, Malika Mehennaoui, Maeva Paupert, Valérie Radix, Christiane Ray, Nathalie Sabot, Elise Salzemann, Lorraine Wiss.

Ne nous dites pas que vous ne saviez pas !



Vous avez refusé de nous entendre, de nous croire, de nous écouter, de nous payer...

Vous nous avez humilié.e.s, menti, ridiculisé.e.s, moqué.e.s, ignoré.e.s, volé.e.s, accusé.e.s, réduit.e.s au silence, interdit de manifester, gazé.e.s...

Vous avez ri quand nous parlions d'humain, de moyens pour faire des soins de qualité.

Vous vous êtes moqué.e.s quand nous réclamions du personnel pour s'occuper des plus âgé.e.s. Non. Rien de cela n'était suffisamment rentable. Suffisamment utile.

Vous nous avez ridiculisé.e.s quand nous ne voulions pas fermer de lits, quand nous demandions des augmentations de personnels, quand nous voulions que nos collègues soient stagiairisé.e.s pour ne plus être précaires.

Vous nous avez humilié.e.s quand nous réclamions des salaires à la hauteur de nos responsabilités, de la pénibilité et de l'importance de nos métiers.

Vous avez refusé de nous payer pour notre travail de nuit. Refusé de valoriser notre engagement dans ces conditions difficiles et usantes. Cela ne rentrait pas dans le budget....

Vous nous avez gazé.e.s quand nous sommes descendu.e.s dans la rue pour demander des moyens pour travailler.

Vous avez fermé des lits, des services, des hôpitaux sur tout le territoire, vous avez diminué nos effectifs et créé des déserts médicaux.

Vous ne nous avez pas écouté.e.s quand nous vous avons dit que nos métiers n'avaient plus de sens. Nous ne pouvions plus prendre soin, qu'il nous manquait du temps, du personnel pour soigner.

Vous avez refusé d'écouter notre mal-être, nos peurs et nos craintes de mal accueillir les malades. De mal vous accueillir ou accueillir vos familles, vos proches.

Vous avez voulu réduire notre colère à un caprice, ridiculiser nos cris, éteindre notre révolte, notre indignation de ne plus pouvoir être humain. Simplement.

Vous nous avez accusé.e.s d'absentéisme alors que nous croulions sous les heures supplémentaires.

Vous nous avez infantilisé.e.s en nous disant qu'il n'y avait pas d'argent magique alors que nous parlions de soin de qualité, d'une société de qualité.

Vous nous avez ignoré.e.s lorsque nous avons tiré la sonnette d'alarme. Ca craquait de partout et cela depuis longtemps, il manquait de la reconnaissance pour tous les métiers hospitaliers, de l'ouvrier.e au médecin, de l'infirmier.e à l'agent de service en passant par l'aide soignant.e, le /la brancardier.e...

Vous nous avez réduit.e.s au silence en essayant de nous acheter, de nous diviser en distribuant des petites primes aux uns et votre mépris aux autres.

Vous nous avez ignoré-es lorsque nous avons essayé de faire grève, humilié ceux et celles qui essayaient de faire respecter ce droit, accusé et culpabilisé ceux et celles qui avaient pris ce droit.

Vous avez voulu transformer l'hôpital en usine rentable avec des directions faisant des choix répondant à la productivité et la rentabilité alors que nous sommes un service public avec des valeurs humaines.

Vous avez privatisé, externalisé dans des objectifs de rentabilité alors que nous vous parlions de sens du travail et d'équipe...

Vous avez essayé de nous berner avec de beaux discours, mais vos choix concrets dans les ministères et les directions d'hôpitaux illustraient le contraire sur le terrain.

Vous nous avez montré des chiffres, des tableaux pour nous prouver qu'on pourrait être plus « efficient par la ré-organisation », mais nous ne parlions pas le même langage, nous n'étions pas du même monde...

.../...

Vous nous avez laissé.e.s nous tuer à la tâche. Nombre de soignant.e.s se sont suicidé.e.s à cause des conditions de travail, des pressions, de la perte de sens de notre travail.

Nous vous avons chuchoté, écrit, dit, posté, parlé, dicté, pleuré, chanté, scandé, crié, hurlé pendant des années notre inquiétude à propos de la casse de l'hôpital public. La richesse qu'il était et ce que vous détruisiez, les risques que vous preniez, que nous subissions.

Nous vous avons prévenus que l'hôpital ne fonctionnait que grâce à ses ouvrier.e.s, ses soignant.e.s trop dévoué.e.s, qu'il était fragile, au bord du gouffre.

Nous vous avons dit qu'un hôpital ne peut, n'a pas à être rentable, que le privé lucratif n'a pas à exister dans nos secteurs.

Nous vous avons vus faire tous les mauvais choix, nous vous avons prévenus, nous avons essayé de vous le faire comprendre. En vain.

Vous ne nous avez pas écouté.e.s...

Et maintenant, vous voulez vous montrer solidaires, vous vous réjouissez qu'on nous applaudisse, vous dites même que « nous sommes des héros ».

Nous ne sommes pas des héros ou héroïnes, pas plus qu'hier et pas mieux que demain.

Nous sommes des soignant.e.s tout simplement. Des personnes qui pensent que la santé est une priorité dans notre société. Que chaque être humain a le droit d'avoir les mêmes soins de qualité. Quels que soient son âge, son genre, son compte en banque, son lieu d'habitation, son carnet d'adresses.

Nous sommes de ceux et celles qui prennent le même temps pour soigner l'infarctus du PDG mais aussi soigner celui du SDF, le même temps pour soigner l'enfant de l'élu.e politique mais aussi celui de l'immigré.e sans-papiers.

Nous sommes de ceux et celles qui pensent que la vie n'a pas de prix.

Nous sommes de ceux et celles qui pensent que santé et rentabilité ne peuvent pas cohabiter.

Nous sommes de ceux et celles qui sont là, présent.e.s dans cette tempête. Aux premières loges, au front comme vous dites, au quotidien pour subir les conséquences de vos mauvais choix.

Et nous serons là après, pour vous rappeler vos erreurs, pour que vous portiez la responsabilité de ce massacre.

Nous serons là pour que les choix futurs soient les bons, pour que les priorités ne soient plus rentabilité, dividendes et actions boursières mais santé, éducation, logement, solidarité. Pour tout le monde.

Ne vous méprenez pas, nous gérons, nous sommes là, nous faisons des heures et des heures, nous prenons des risques, nous négligeons parfois nos familles parce que nous sommes attaché.e.s au service hospitalier, parce que la santé est une priorité, parce que le service public est la raison de notre engagement.

Cette crise transforme notre frustration et notre colère en rage. Nous aurions tellement préféré ne pas avoir raison de cette manière-là, c'est un trop lourd tribut à payer.

Cette rage ne nous lâchera pas, nous serons là, comme nous étions là avant, comme nous sommes là pendant...

Mais vous nous devrez des comptes, des excuses, des remords, des aveux, des démentis et des décisions rapides, fortes, claires, des engagements parce que la santé n'a pas de prix !

N. infirmière depuis 18 ans à l'hôpital public.

Covid-19 : une expérience collective inédite pas identique pour tou.te.s !

Le covid-19, ses conséquences sur nos vies, à travers la maladie, la crainte de la contamination, les nécessaires mesures de précautions, les mort.e.s, la peur des éventuelles pénuries, apparaît comme une expérience collective inédite. Elle n'est cependant pas inédite pour beaucoup d'entre nous. Personnes handicapées, âgées, malades chroniques vivent dans la crainte de la contagion, l'isolement, les besoins permanents et/ ou urgents de soins, l'absence de mesures appropriées, ce au quotidien, tout au long de leur vie. Cette expérience est en outre loin d'être identique pour chacun.e. Que l'on soit très exposé.e.s, ou non, ou moins intensément au virus, qu'on soit susceptible d'en contracter les formes les plus graves, de recevoir ou non et en temps nécessaire les soins appropriés, qu'on subisse les impacts personnels, sociaux et économiques du confinement pour les un.e.s, du maintien au travail pour les autres. Nous ne sommes pas tou.te.s égaux face au virus et à ses impacts socio-économiques. Certain.e.s déjà très précaires risquent une plus grande pauvreté encore, tandis que d'autres, fragiles, peinent à compter leur mort.e.s.

Qui en paiera et en paie déjà le plus lourd tribut ?

Les plus fragiles dans leur santé et pour qui le virus est potentiellement mortel, les plus fragiles économiquement qui n'ont d'autres choix que de travailler ou qui sont privés de ressources dans la crise, les plus exposé.e.s placé.e.s en situation de prendre soin ou d'interaction forcée sans être bien protégé.e.s, ceux qui sont isolé.e.s ou enfermé.e.s, mal accompagné.e.s, mal soigné.e.s. Ces laissé.e.s pour compte ou sacrifié.e.s ce sont tou.te.s ceux dont la vie compte visiblement moins et sur lesquelles on compte cependant beaucoup, dont la vie des autres dépend, et qui paieront de leur temps et de leur énergie, de leur santé ou tout simplement de leur vie, la mauvaise gestion de la crise, la mise à mal du système de santé, et la non protection par l'État des plus fragiles :

- Les femmes dans leur situation de compagnes et mères mais aussi en tant que travailleuses, souvent plus exposées et mal protégées,
- Les enfants victimes de violences dans leur famille ou faisant les frais d'un moindre accompagnement dans leur foyer d'accueil
- Les personnes malades, âgées ou handicapées, fragiles dans leur santé et dépendantes de tierces personnes dans leur quotidien, victimes de l'absence de mesures de protection efficaces.
- Les personnes racisé.e.s du fait de leur résidence, de leur emploi, de l'offre de soins disponible, face aux mesures de confinement et à leur contrôle.
- Les personnes mal logées ou sans domicile, les personnes pour qui la rue est une ressource (distributions et maraudes, récup, mendicité, prostitution, etc).

.../...

L'impact du genre.

Le genre apparaît clairement comme un élément important à prendre en compte, car il existe des inégalités réelles de ce point de vue face à la maladie.

Commençons par celles qui jouent en défaveur des hommes, elles sont moins nombreuses. Des disparités existent entre femmes et hommes dans le développement de la maladie. Elles s'expliquent par des facteurs notamment biologiques et comportementaux. C'est ce que révèle un article¹ du New York Times, à partir d'une étude chinoise², repris par le journal Courrier International dans un article du 25 février³. D'après l'étude citée, les femmes et les hommes sont touché.e.s "en nombre à peu près égal" mais le taux de mortalité constaté chez l'homme s'élève à 2,8%, quand il se cantonne à 1,7% chez les femmes. En cause, la réponse immunitaire des premiers qui serait plus faible face à une infection.

L'article rapporte par ailleurs que des études, menées aux USA, ont montré que les femmes sont plus proactives dans la recherche de soin de santé que les hommes. Pour Akiko Iwasaki, professeur d'immunologie à l'université de Yale, les hommes pourraient en outre avoir un "faux sentiment de sécurité" vis à vis du virus et seraient de ce fait moins respectueux des gestes barrières préconisés. C'est en tout cas ce que montrent plusieurs études menées par le Dr Sabra Klein de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health : les hommes se lavent moins les mains et utilisent moins de savon que les femmes, même parmi les professionnels de santé.

Les femmes cisgenres sont cependant aussi plus exposées aux maladies auto-immunes (80% des patients atteints de ces maladies dans le monde sont des femmes), elles sont de ce fait plus fragiles.

Les femmes cependant sont plus exposées au virus. C'est ce que rappelle Rachel Knaebel pour Bastamag ! dans une article⁴ du 16 mars à partir de plusieurs études publiées par la revue *The Lancet*. Elles pâtissent de leur plus grande précarité économique, d'une surexposition au virus, d'une surcharge mentale et de travail au domicile du fait du confinement, de la moindre ou insuffisante protection de la part de l'État, des violences qui leur sont faites à tous les échelons de la société, en commençant par leur foyer.

Rester chez soi quand chez soi est un lieu de violences et de surcharge de travail domestique.

A partir de l'expérience italienne⁵ et d'après ce que l'on sait de la situation en France il était à craindre une aggravation des violences faites aux femmes dans le confinement, une augmentation de leur situation d'exploitation domestique et une amplification de leur situation de précarité pour certaines. En Italie l'urgence a amplifié les inégalités et les oppressions, en France les estimations ne disent pas le contraire, les chiffres et les pages de « faits divers » le confirment. Selon la secrétaire d'Etat à l'égalité femmes-hommes, une augmentation de plus de 30 % des signalements de violences conjugales en province et à Paris sur une semaine a été constatée le 30/03. Encore ne

¹« Why the Coronavirus Seems to Hit Men Harder Than Women » <https://www.nytimes.com/2020/02/20/health/coronavirus-men-women.html?smid=nytcore-ios-share>

²<https://www.thelancet.com/pb-assets/Lancet/pdfs/S014067362305663.pdf>

³ <https://www.courrierinternational.com/article/sante-le-nouveau-coronavirus-frapperait-plus-durement-les-hommes-que-les-femmes>

⁴<https://www.bastamag.net/coronavirus-Covid19-femmes-soignantes-TheLancet-inegalites-epidemies-sante>

⁵ <https://www.bastamag.net/coronavirus-Covid19-femmes-soignantes-TheLancet-inegalites-epidemies-sante>

parle-t-on que de celles qui sont signalées, une toute petite partie de l'iceberg des violences conjugales.

Le confinement nous rappelle avec beaucoup d'inquiétudes que le domicile n'est pas un refuge sécurisant pour nombre de femmes, qu'il est le lieu de violences physiques et verbales, d'exploitation sexuelle ou domestique, de perpétration de trop nombreux féminicides. **Ce foyer, censément lieu de notre protection, est aujourd'hui plus encore qu'hier, un lieu d'oppression et de danger pour les femmes (mais aussi pour les personnes queer et les enfants).** « Rester chez-soi » quand on y est menacé, c'est ce sur quoi Sophie Lewis alerte dans un texte⁶ diffusé le 8 avril et dans ces termes : **« parmi celles et ceux d'entre nous qui ont un foyer privé, beaucoup ne s'y trouvent pas en sécurité, et l'impossibilité de le quitter ne fait que renforcer la menace. Le confinement, c'est le rêve des agresseurs : une situation qui donne un pouvoir quasi illimité à ceux qui ont le dessus dans le foyer »**. L'épidémie est pour les auteurs de violence l'occasion de priver ses proches de leur soins et besoins essentiels (nourriture, de médicaments, gel hydro-alcoolique, consultation d'un médecin) d'accroître sa surveillance, de contrôler les finances du foyer, d'entraver les déplacements, d'isoler davantage conjointe et /ou enfants, d'utiliser le virus pour justifier la violence. Une femme, soignante, a perdu la vie en Italie, son compagnon l'ayant suspectée à tort de lui avoir transmis le virus. Quand la soupe n'est pas trop salée, il trouve toujours une bonne raison de frapper et tuer.

Cet enfermement sur le foyer est plus problématique du fait que le recueil de la parole des agressé.e.s et les appels aux secours sont plus entravés. Les difficultés de déplacement, la promiscuité rendent difficile le recours aux services d'urgences, fermés, et dont l'accueil se fait désormais à distance, par téléphone principalement. Comment demander de l'aide à côté de son bourreau ? Où aller quand on ne peut trouver refuge ailleurs ? Quelques réponses sont proposées :

- Possibilité pour les pharmacies et supermarchés d'être point d'alerte pour les femmes victimes de violences, sur proposition du gouvernement (sans concertations ni recommandations, ni suivi).
- Numéro SMS d'alerte pour déclencher l'intervention des forces de police ou de gendarmerie.
- Ville de Paris : onze places d'hébergement pour conjoints violents (notamment sortant de prison après une condamnation pour violences conjugales), et mise à disposition de dix logements sociaux à des femmes victimes de violence, pour quelques semaines.
- Bordeaux : une association propose de déménager discrètement et en urgence les femmes victimes de violence, avec le concours de la gendarmerie (à condition de savoir où aller...).
- A Lyon un centre d'hébergement temporaire de 60 places a ouvert, il faut contacter VIFFIL SOS Femmes ou le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

Aux violences physiques et verbales directes s'ajoutent la violence de l'exploitation du corps et du temps des femmes lorsqu'elles sont au foyer, du fait du travail domestique (ménager, alimentaire, du care etc). Souvent seules en charge des soins aux enfants et de l'entretien du foyer, leur conjoint ne prenant pas part à ces tâches ou parce qu'elles élèvent leurs enfants seules, elles doivent aussi désormais pallier la fermeture des écoles : trouver des moyens de garde quand elles continuent à travailler à l'extérieur, assurer des heures en télétravail en ayant des enfants en bas âge à la maison, accompagner ceux scolarisé.e.s dans la réalisation des devoirs envoyés par les enseignant.e.s. Les difficultés seront plus grandes encore pour celles dont le français n'est pas la

⁶ <https://acta.zone/sophie-lewis-le-virus-et-la-famille/>

langue maternelle, ne maîtrisent pas l'outil informatique, ne disposent ni du matériel ni de la connexion nécessaire pour assurer le suivi de l'enseignement à distance.

Beaucoup de femmes verront en outre une réduction de leurs revenus déjà moindres que ceux des hommes en raison de la précarité de leur emploi, ou seront, du fait de leur emploi surexposées aux risques de contagion.

Les femmes au travail plus exposées et mal protégées : continuer à travailler quand on est en première ligne pour affronter l'épidémie.

Le personnel soignant et d'aide, est essentiellement féminin

Les femmes composent l'essentiel des personnes soignantes. En France elles représentent 78 % de l'ensemble de la fonction publique hospitalière, 90 % des infirmières et les aides-soignantes (pour les médecins, toutes spécialités, libéral ou hospitalier, le taux de femmes est de 45 %). La composante raciale est également intéressante à prendre en compte, beaucoup de ces femmes, notamment dans les postes à faible responsabilité et rémunération, étant des personnes racisé.e.s, d'origine africaine pour beaucoup, et habitantes des quartiers populaires. Elles ont plus de risques d'être infectées, au travail du fait de la pénurie de masques, de vêtements adaptés et de solutions désinfectantes, pour y venir, parfois de loin, en empruntant des transports en commun très exposant sdu fait de la promiscuité. Tout ça pour des rémunérations faibles, une partie du travail pouvant même ne pas être payée. Et alors qu'elles sont sous représentées dans les instances de prises de décisions et de gestion des crises.

Les intermédiaires dans le maintien des commerces de première nécessité sont principalement des femmes et toujours des précaires

Autres emplois où les femmes sont particulièrement exposées : les 700 000 caissières et caissiers de la grande et petite distribution – dans leur grande majorité des femmes. Bien souvent sans masques, elles encaissent les courses de centaines de personnes chaque jour, manipulent des produits saisis par les client.e.s, encaissent des pièces de monnaie potentiellement souillées, sans pouvoir se laver assez régulièrement les mains, ce qui induit de la fatigue et du stress. En effet rien n'a été prévu pour accompagner leur travail dans de telles conditions et ce corps de métier est un des grands oubliés de l'allocution d'Emmanuel Macron comme le souligne Nolwenn Weiler pour Bastamag ! dans un article⁷ du 17 mars: « Le 16 mars, lors de son deuxième discours sur le coronavirus, Emmanuel Macron n'a pas dit un mot à leur sujet. Il n'a fait aucune annonce sur d'éventuelles livraisons de masques de protection, ni demandé aux grandes enseignes de supermarchés de prendre leurs responsabilités. Il a simplement invité les gens à aller faire leurs courses « avec discipline et distance » ajoutant que « les aides aux entreprises et aux employeurs ont, elles, été largement évoquées ». Bien que d'elles dépende une grande partie de l'approvisionnement alimentaire de la population confinée, Emmanuel Macron n'a eu aucun mot pour elles lors de son deuxième discours sur le coronavirus le 16 mars, aucune annonce sur d'éventuelles livraisons de masques de protection, aucune demande aux grandes enseignes de supermarchés de prendre leurs responsabilités, pas de possibilités de garde ou de logement offertes à d'autres.

⁷ <https://www.bastamag.net/Coronavirus-covid19-supermarches-caissieres-masques-gel-courses-Auchan-Carrefour-Leclerc-SuperU-Monoprix>

Les travailleur.euses du sexe : une précarité accrue

La réduction drastique voire l'absence de clients plonge nombre d'entre elles dans une très grande précarité, en l'absence de mesures publiques de soutien. La situation est particulièrement grave pour celles qui exercent principalement dans la rue, en camion, et celles pour qui cette activité est le seul ou principal moyen de subsistance. Leur activité a pour certaines, expulsé.e.s par les forces de l'ordre, été empêchée dès les premiers jours de la crise sanitaire,. C'est le cas à Lyon, dans le quartier de Gerland plus précisément dont les rues ont été barricadées⁸. A cette activité réduite s'ajoute un moindre recours aux soins et à la prévention, un plus grand isolement.

Un courrier envoyé à Marlène Schiappa par la députée LREM de l'Allier, Laurence Vanceunbrock Mialon, demandait que le fonds créé en 2016 pour la mise en place de parcours de sortie de la prostitution, peu sollicité, soit utilisé pour venir en aide aux TDS gravement impactées par le confinement (aide alimentaire, logement santé...). Marlène Schiappa pour qui il paraît « compliqué » d'indemniser une personne dont l'activité n'est pas déclarée, préfère concentrer son attention sur la lutte contre les violences faites aux femmes selon les mots de son cabinet. Rien ne sera donc fait pour les aider.

Sans attendre l'action des pouvoirs publics, certaines associations communautaires continuent ou ont repris les maraudes de prévention, plusieurs cagnottes ont été mises en place dans différentes villes et des distributions de nourriture organisées. A Paris par exemple, la solidarité s'est organisée par et pour les personnes Trans-migrantEs-TravailleurSEs, sous la coordination de l'association Acceptess Transgenre : distribution de kits sanitaires, de cartons de nourriture pour environ une semaine, mise à disposition d'attestations dérogatoires imprimées.

Pour aider, il est possible de contribuer à la cagnotte lancée par l'association Cabiria (Lyon) :

<https://www.helloasso.com/associations/association-cabiria/formulaires/1?fbclid=IwAR3GMRPfZK5hLXSBW0yaGE4PzS46K-R2NPjqqzbKmTfe8r1m9kyLgmM3eKQ>

L'enfance mal protégée

Les violences ne concernent pas que les femmes mais aussi les enfants, dans le cadre de violences conjugales, quand ils doivent être mis à l'abri ou quand ils sont d'ores et déjà placés.

Des enfants surexposés aux violences de leur(s) bourreau(x)

Le nombre d'appels au 119 est en hausse de 20% depuis le début du confinement et les appels jugés urgents ont même augmenté de 60% a annoncé jeudi 9 avril le secrétaire d'État à la Protection de l'enfance. Ces appels émanent des enfants victimes eux-mêmes, de camarades, de voisin.e.s. Or l'orientation est plus complexe et l'accueil dégradé⁹.

La ligne téléphonique 119 a été doublée d'un service de signalement par écrit, sur internet, ce qui doit permettre aux enfants victimes de violences d'alerter sur leur situation. Encore faut-il qu'elles soient informé.e.s du dispositif et qu'elles soient en mesure d'utiliser le matériel, sans surveillance. Nombres de mesures vont à l'inverse aggraver la situation. .../...

⁸ A ce sujet voir l'interview de Cybèle, membre du STRASS AURA, pour « Pause Virale » dans « Le corona virus et le travail du sexe » <https://www.youtube.com/watch?v=jj68rztE4dU>

⁹ https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/violences-sur-les-enfants-le-nombre-d-appels-au-119-est-en-hausse-de-20-depuis-le-debut-du-confinement_3907315.html ?

Des moyens en berne

Les départements sont souverains pour le traitement de ces situations¹⁰. Or, dans certains Conseils Départementaux, faute de moyens, face à des services en sous effectifs, les agents ont reçu pour consigne de ne plus faire aucune évaluation de situation de maltraitance « sauf extrême urgence » et alors que celle-ci n'a jamais été définie. C'est ce que révèle Hélène Romano dans un article¹¹ de blog sur Mediapart. Certains enfants ont été prématurément renvoyés dans leur famille maltraitante, toutes les procédures judiciaires ont été gelées, et les situations de signalement ou de suspicion de violences ont été suspendues. Pour les enfants laissés ou renvoyés chez eux, confinés avec leur bourreau, la situation peut être dramatique. Elle n'est cependant pas plus enviable pour ceux restés en foyers.

L'ASE, qui a reçu l'obligation de proposer une protection aux enfants victimes de violences pendant la pandémie (loi d'urgence COVID), ne met cependant pas en œuvre, ou ne dispose pas, des moyens nécessaires pour le faire. Le nombre de places est insuffisant et celles qui existent ne satisfont pas un certain nombre de besoins. En effet, pour répondre au manque de places, le Gouvernement a permis de déroger aux conditions de fonctionnement habituelles des foyers, sur le niveau de qualification des professionnels, les taux d'encadrement et d'occupation, en introduisant par exemple la possibilité d'un taux d'occupation de 120 %¹². Les conditions de vie dans les foyers en sont nécessairement dégradées et les risques de violences accrus. En outre, pendant le confinement, des milliers d'enfants placés ne peuvent bénéficier de la continuité pédagogique faute d'ordinateur. Une plate-forme de don a été mise en place. Alors qu'en temps normal déjà 70% d'entre eux quittent les services sans aucun diplôme, c'est une épine de plus dans la possibilité pour eux de suivre leur formation. Les inégalités en seront nécessairement accrues. C'est cette situation que Lyes Louffok, enfant placé, dénonce inlassablement notamment sur son compte twitter¹³.

Les plus fragiles plus impactés encore

Les mineurs délinquants sont aussi placés dans des situations délicates, pour les mêmes raisons, qu'ils aient été maintenus dans les centres d'éducatifs fermés ou renvoyés chez eux quand ceux-ci ont été vidés. Les mineurs isolés, sans famille, sont toujours livrés à eux-mêmes, de même que certains mineurs placés mis à la porte de leur foyer une fois leur majorité atteinte¹⁴.

Une fois de plus, le coronavirus ne fait que révéler et rendre plus criants les dysfonctionnements du système de protection et de soins. Combien d'enfants vont être maltraités, frappés, violés dans l'indifférence générale ? Combien vont mourir sous les coups ? Les violences ne concernent pas que les femmes mais aussi les enfants, dans le cadre de violences conjugales quand ils doivent être mis à l'abri ou quand ils sont d'ores et déjà placés.

M.P.

¹⁰ <https://www.revue-farouest.fr/enfance-placee-confine-a-abandon/> mais aussi https://www.liberation.fr/france/2020/04/16/protection-de-l-enfance-j-ai-l-impression-de-les-abandonner-au-pire-moment_1785459

¹¹ <https://blogs.mediapart.fr/romanohelene/blog/220320/coronavirus-les-enfants-maltraites-sacrifies?>

¹² <https://www.boursorama.com/actualite-economique/actualites/coronavirus-normes-assouplies-pour-l-accueil-des-enfants-places-16a0e31df6e2572f640b095f64ffbe54>

¹³ <https://twitter.com/LyesLouffok>

¹⁴ <https://blogs.mediapart.fr/eugenio-populin/blog/040420/jai-18-ans-demain-lase-me-dit-de-liberer-ma-chambre-dhotel-et-dappeler-le-115>

Les personnes malades et/ou handicapées, premières victimes du retard ou de l'absence des mesures de protections.

De multiples voix handies - collectifs, associations, organisations, militant.e.s - se font entendre depuis dès avant le confinement pour dénoncer la banalisation du virus covid-19 et ses dangers, puis pour alarmer sur la non prise au sérieux des nécessaires mesures de protection face à sa dissémination.

Minimisation validiste des risques et des mesures de protection

Aux premiers jours de la crise, beaucoup, membres du gouvernement compris, ont en effet minimisé les risques encourus face au virus, mettant en avant le fait que seules les personnes âgées et immuno-déprimées courraient un réel danger. La désinvolture des valides ne se sentant pas concerné.e.s, ne respectant pas les mesures de distanciation et les gestes barrières et moquant ceux les respectant, c'est ce qu'a dénoncé Moby_MicroDick à travers [ce thread](#) sur son compte twitter. Cette attitude, irresponsable car minimisant la nécessité de prendre des mesures concrètes pour d'autres que soi-même, manifeste le peu de souci individuel et collectif pour la santé et la vie des inconnu.e.s et des plus fragiles, bien souvent considéré.e.s comme détails négligeables.

L'expertise handie en matière de gestes barrières et de confinement

Activistes et militant.e.s handies ont en outre rappelé que les mesures de protection face la crainte de la contamination, la distanciation sociale et le confinement sont des situations que nombre d'entre elleux connaissent très bien et en ont même développé des compétences expertes. L'exposition quotidienne et tout au long de la vie à des risques d'infections, impose en effet un « strict respect » des gestes barrières et parfois le confinement, quand celui-ci n'est pas imposé par une société validiste qui empêche, pour des raisons pratiques et économiques, de pouvoir sortir de chez soi (en l'absence d'ascenseur ou quand celui-ci est en panne, faute de rampe d'accès, du fait de la présence de marches infranchissables, de l'absence de transports en commun ou de leur non accessibilité, etc). C'est ce qu'a rappelé Elisa Rojas via [ce thread](#) sur son compte twitter.

La dénonciation des comportements égoïstes de stockage

Par ailleurs, la prise de conscience du danger, par les personnes valides, n'a pas été sans problème. L'achat et le stockage de produits d'hygiène pour se rassurer, ont porté un grave préjudice aux personnes en ayant un besoin quotidien, même en temps « normal ». La pénurie de lingettes désinfectantes, de gel hydroalcoolique, de masques, de gants, qui ne sont plus disponibles ou ont vu leur prix grimper, mettent en danger ceux dont les routines d'hygiène ont été de ce fait empêchées alors qu'elles sont nécessaires à leur survie. La crainte d'être malade ressentie par les valides conscient.e.s du danger, a ainsi signifié, pour les personnes à haut risque, un manque de soins, la crainte des complications, la peur d'une mort plus que probable.

.../...

La sélection des malades dans l'accès aux soins intensifs

Aux risques accrus s'ajoute la certitude d'être écarté.e.s dans la sélection des malades pour l'accès aux soins intensifs de réanimation, quand, dans les hôpitaux surchargés, les soignant.e.s ont à choisir entre deux patient.e.s, la certitude de ne même pas être hospitalisé.e.s pour les personnes vivant en institution, d'être envoyé.e.s directement en soins palliatifs pour les autres.

La pandémie exprime une nouvelle fois le validisme de notre société qui érige le corps valide en norme et instaure une hiérarchisation des corps et des vies, et qui fait certaines personnes sacrificiables au bénéfice d'autres, dans un contexte de pénurie d'accès aux soins. C'est ce qu'ont dénoncé sur leur blog Les Dévalideuses ([Message de service : corona virus](#)), D Caius ([Le validisme en période d'épidémie](#)), Elena Chamorro ([Le triage pendant le coronavirus](#)) pour la France, mais aussi Benoit BB ([Coronavirus, validisme et darwinisme social](#)) en Italie.

L'absence de mesures spécifiques en termes d'aides et de soins

La colère d'être ignoré.e.s et méprisé.e.s dans ses besoins essentiels et sa vie est accentuée par le constat que, quand des vies valides sont en jeu, des mesures sont prises, l'impossible devient faisable. S'ajoute à cela le fait que rien n'a été fait face à la pandémie pour protéger les plus fragiles mais aussi leurs proches aidant.e.s ou soignant.e.s dont ielles sont dépendantes pour la satisfaction de leur besoins élémentaires et vitaux (s'alimenter, soigner, se laver, aller aux toilettes etc). Ni informations ni mesures spécifiques n'ont été transmises ou prises. Aucune aide financière supplémentaire n'a été annoncée, aucun protocole sanitaire spécifique n'a été apporté aux services des urgences, peu d'information adaptée a été fournie (en langue des signes ou autre, dans des modes, moyens et formats accessibles, y compris la technologie numérique accessible, le sous-titrage, les services de relais, les messages texte, faciles à lire et en langage clair). C'est ce qu'a dénoncé Catalina Devandas, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées dans un [texte](#) dès le 17 mars. Les États ont pourtant une responsabilité accrue envers cette population fragile en raison de la discrimination structurelle qu'elle subit.

Il aura en outre fallu attendre le 2 avril pour connaître les chiffres des décès dans les institutions spécialisés, psychiatriques ou non, sans distinction entre victimes en EPHAD et victimes en centre médicaux sociaux. Nous ne connaissons probablement jamais l'ampleur des décès dans ces institutions. Toutes les morts, comme toutes les vies, ne se valent donc pas. Vie.lles.ux, malades, handicapé.e.s sont sacrifié.e.s car improductifs dans une économie capitaliste.

Pour aller plus loin signalons deux textes :

« [Déconstructions et reconstructions du handicap en temps de coronavirus](#) » par Elena Chamorro et Soline Vennetier publié le 8 avril 2020.

« [Communiqué Intercollectif sur la crise sanitaire et les mesures du handicap](#) » signé par CLE, Autistes, CLHEE, [Handi-social](#), [Les Dévalideuses](#) et diffusé le 9 avril 2020.

M.P.

Confinement :

les violences contre les femmes explosent !

En France :

27 femmes ont été tuées parce que femmes depuis le 1^{er} janvier 2020

Depuis le début du confinement, se sont 9 femmes qui ont été assassinées parce que femmes.

Elles s'appelaient :

- Claudette 79 ans
- Jennifer 35 ans et son fils Dorian de 16 ans
- Virginie 41 ans
- 1 femme de 45 ans
- Sylvie 50 ans et son fils Léo de 13 ans
- 1 femme de 90 ans
- Florence 53 ans
- Salma 21 ans
- 1 femme de 33 ans

Comme nous le craignons, les violences contre les femmes n'ont pas disparu en période de confinement, au contraire, elles augmentent. Après une semaine de confinement, l'augmentation des violences conjugales était de 30%. Plus le confinement durera et plus ce chiffre augmentera.

Petit rappel des numéros et contacts importants :

- 3919 Violences Femmes Infos du lundi au samedi de 9h à 19h
- 0 800 05 95 95 Viols Femmes Infos du lundi au vendredi de 10h à 19h
- La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes ouverte 24h/24 et 7jrs/7
- Les femmes victimes de violence en danger ou souhaitant appeler une association spécialisée peuvent se rendre dans toutes les pharmacies.
- En cas d'urgence :
 - o Le 17
 - o Par sms au 114
 - o Le 15

Localement, les associations qui accompagnent les femmes victimes de violences restent mobilisées :

- VIFFIL SOS femmes
 - o 04 78 85 76 47 : permanences téléphoniques pour les femmes victimes de violences
 - o Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h (sauf jeudi après-midi).
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
 - o 04 78 39 32 25 : permanences téléphoniques pour les femmes victimes de violences
 - o du lundi ou vendredi de 10h à 13h
 - o mais aussi par mail lyon.contact@cidffrhone.fr

Les violences sur les enfants ont aussi augmenté en période de confinement. Les appels au 119 ont augmenté de 20% depuis le confinement et les appels concernant une situation urgente ont augmenté de 60%. Conseil d'un article intéressant « Qui protège la protection de l'enfance ? Confinement et travail social »¹⁵ .../...

¹⁵https://www.contretemps.eu/confinement-covid19-protection-enfance/?fbclid=IwAR0RnQR2Q6ZWH1dnmyC1blbtD9zujyLH_fUkyVqO3KARKqEkXBZuLW8t9c

Violences et féminicides dans le monde :

Un peu partout dans le monde, les signalements de violences faites aux femmes sont en forte croissance avec le confinement. Partout dans le monde, ces chiffres sont sur une dangereuse pente ascendante.

- **Au Royaume-Uni** : hausse de 25% des appels et des signalements sur le web .
- **En Espagne** : hausse de 18% des appels au numéro consacré aux femmes victimes de violences
- **Au Brésil** : augmentation de 40 ou 50%.
- **Au Texas** : augmentation de 20%.
- **Au Mexique** : augmentation de 60% des cas de violences
- **En Inde**, alors que le confinement, vient d'être décrété, et qu'il est pratiquement irréalisable du fait de l'insalubrité et de l'étroitesse de la majorité des habitations, la Commission nationale pour les femmes compte 58 plaintes reçues par email du 23 au 30 mars.
- **En Tunisie**, le nombre d'agressions signalées contre les femmes *a été multiplié par cinq par rapport à la même période en 2019*, plus de 40 femmes victimes de violences ont été signalées du 23 au 29 mars, contre sept alertes durant la même période en 2019.
- **En Chine**, berceau de l'épidémie qui sort progressivement d'une quarantaine drastique de plusieurs semaines, l'association des Droits de la femme Weiping a fait état d'**un triplement des violences rapportées**.
- **En Australie**, le gouvernement a constaté une augmentation de 75% des recherches sur le web pour un soutien face à des violences dans les foyers.

Féminicides

Au Mexique, la journaliste Maria Elena Ferral est morte le 31 mars.

Maria Elena Ferral, 50 ans, mère de deux enfants était journaliste au Mexique dans une région où les disparitions et les meurtres sont légion surtout ceux de femmes. A sa sortie de chez le notaire, deux individus ont ouvert le feu sur elle et lui ont tiré dessus à 8 reprises.

En Colombie, Carlota Isabel Salinas Péres était la directrice de l'ONG Organisation populaire des femmes (OPF). Elle a été assassinée le 24 mars dans la municipalité de San Pablo. Vers 20 heures ce jour-là, des hommes armés sont arrivés chez elle et lui ont tiré dessus.

Au sein de l'ONG, elle promouvait les droits des femmes et défendait les femmes victimes de violences. Quelques heures avant son assassinat, elle collectait de la nourriture pour les familles les plus fragilisées, afin de parer aux effets de la pandémie de coronavirus.

Au cours des dernières semaines, au moins cinq autres dirigeant.e.s de la société civile et défenseur.e.s des droits humains ont été tué.e.s en Colombie : Ivo Humberto Bracamonte Quiroz (directeur du site d'informations en ligne NPS), Marco Rivadeneira (dirigeant des communautés de petits paysans), Angel Ovidio Quintero Gonzalez (président du conseil de la municipalité de San Francisco) et Omar et Ernesto Guasiruma (leaders indigènes de la communauté Embera).

M.A.



Pancarte vue le 8 mars à Lyon

IVG en temps de confinement : partout le combat continue !

En France :

Mi-mars, l'Assemblée Nationale a refusé l'amendement proposé par certaines sénatrices pour rallonger les délais légaux pour avorter en France. Cet amendement visait à anticiper les risques d'impossibilité d'assurer les IVG dans les délais légaux pendant la période de pandémie. Le Ministre de la santé a rétorqué qu'il ne voyait pas le lien entre la pandémie et donc la saturation des hôpitaux publics et la restriction du droit à l'avortement. C'est tellement simple pourtant...

Le 9 avril 2020, la Haute Autorité de Santé a autorisé l'accès à l'IVG médicamenteuse jusqu'à 9 semaines en ville. Cette annonce fait suite à l'alerte de plusieurs associations, dont le Planning Familial, s'inquiétant des difficultés d'accès à l'IVG alors que le système hospitalier est débordé et que son personnel tombe malade du fait de l'épidémie de Covid-19 et s'alarmant de la probabilité que les femmes dépassent le délai légal autorisé.

L'IVG médicamenteuse, qui peut être prescrite par un.e médecin.e libéral.e, une sage-femme ou être réalisée à l'hôpital, est actuellement accessible jusqu'à sept semaines d'aménorrhée (date des dernières règles) à domicile et neuf semaines en milieu hospitalier. Pour étendre ce droit, la HAS définit un nouveau protocole médicamenteux associant la prise de deux molécules, validé par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Elle insiste en outre sur la nécessité de prévenir la douleur en prescrivant du paracétamol associé à l'opium ou à la codéine au lieu de l'ibuprofène, et d'éviter dans la mesure du possible que la femme soit seule à domicile. Depuis cette date, les IVG médicamenteuses peuvent être prescrites et suivies entièrement par téléconsultation.

Aux États-Unis : utilisation de la pandémie pour suspendre le droit à l'avortement

5 États américains comme le Texas et l'Ohio ont suspendu toutes les opérations non urgentes dont les avortements considérés comme non urgents à cause de la pandémie. Des associations pour le droit à l'avortement ont demandé à la Cour suprême des États-Unis d'intervenir en urgence pour forcer ces États à rétablir ce droit suspendu. Elles ont notamment souligné que les avortements ne pouvaient pas attendre et que les femmes résidant dans ces États souhaitant interrompre une grossesse allaient sans doute se rendre dans les États voisins, au risque de propager le virus. Un tribunal fédéral leur a donné raison à deux reprises, mais ces décisions ont été invalidées en appel. Nous attendons la décision de la Cour suprême...

En Italie : le droit à l'IVG encore plus fragilisé

Rappelons qu'en Italie, hors pandémie, 68,4 % des gynécologues italien.nes utilisent l'objection de conscience pour refuser de pratiquer des IVG.

A Milan, le seul hôpital assurant les IVG a suspendu les avortements médicamenteux. Sur les cinq établissements autour de Codogno, premier foyer du virus en Lombardie – la région italienne la plus touchée par l'épidémie –, seul un hôpital assure les avortements. Les autres ont suspendu le service de gynécologie-obstétrique et un l'avait même déjà supprimé avant la crise.

.../...

En Pologne : que faire quand les Polonaises ne peuvent pas manifester, interdire le droit à l'avortement !

En pleine crise du coronavirus, le parlement polonais prévoit de réexaminer, le 15 avril 2020, le projet de loi visant à interdire totalement l'IVG en Pologne et ce alors que les Polonais.e.s, confiné.e.s, ne peuvent pas sortir pour protester.

C'est en 2016 que ce projet de loi est initialement proposé, il prévoit une peine de prison allant jusqu'à cinq ans pour une femme qui aurait avorté ainsi que pour les médecins et les infirmiers/ères ayant pratiqué l'avortement. Cette proposition déclenche la colère des Polonaises et provoque la grève générale des femmes en 2016. On se souvient des milliers de femmes vêtues de noir qui sont sorties dans la rue pour défendre leurs droits et qui ont réussi à faire reculer et suspendre les travaux sur le projet de loi.

Rappelons que la loi sur l'avortement en Pologne est actuellement l'une des plus restrictives en Europe puisque l'avortement n'est autorisé qu'en cas de viol ou d'inceste, de danger pour la vie de la femme enceinte, ou de malformation grave du fœtus. L'avortement pour l'une de ces raisons y est très peu pratiqué et de très nombreuses barrières existent pour les femmes souhaitant légalement interrompre leur grossesse. Uniquement 1 100 avortements légaux sont pratiqués chaque année dans le pays et seulement 10% des hôpitaux respectent l'obligation légale de réaliser des IVG dans les cas autorisés par la loi. Cet état de fait entraîne le départ pour celles qui en ont les moyens pour avorter dans un autre pays mais surtout l'explosion d'un marché d'IVG clandestines prospérant dans des conditions sanitaires catastrophiques et mettant en danger la santé et la vie de nombreuses femmes. Les Polonaises cherchant ces solutions alternatives sont 150 000 environ chaque année et leur nombre risque d'augmenter si le projet de loi est accepté.

Le nouveau projet de loi intitulé « Stoppons l'avortement » vise non seulement l'interdiction totale de l'avortement mais a aussi pour objectif d'interdire l'accès aux examens prénataux mettant ainsi en danger la santé des femmes polonaises et empêchant la détection de pathologies réversibles des fœtus pouvant être soignées durant la grossesse.

Dans le contexte actuel de confinement et de pandémie, débattre d'un projet de loi qui n'a pas le soutien de la population est inacceptable et antidémocratique. Il semblerait ainsi que le gouvernement polonais profite de l'actuelle crise sanitaire pour forcer le passage des lois visant la restriction des droits des femmes. Cette fois, contrairement à la situation de 2016, toute manifestation publique contre l'interdiction totale de l'avortement est interdite dans le pays. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales qui participent habituellement aux débats, se verront nécessairement interdites d'accès au Parlement.

Aujourd'hui comme en 2016, solidarité avec nos sœurs Polonaises



POLOGNE
WOMEN RIGHTS
ARE HUMAN RIGHTS

<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/engage/agisenligne/article/pologne-restrictions-avortement>

Campagne soutien Amnesty International

Dernière minute, pour prendre en compte les dernières actualités :

Mobilisation des polonaises même en période de confinement mais victoire fragile !

Depuis quelques jours, les Polonaises protestent sur les réseaux sociaux, et sur leurs balcons. Ils/elles y accrochent des affiches contre le projet de loi anti-avortement.

Des parapluies noirs aussi. Symbole de la lutte des polonaises pour le droit à l'IVG depuis de grandes manifestations, fin 2016.

Les élu.e.s ont reçu plus d'un million et demi de mails contre le texte. Des automobilistes ont aussi bloqué un croisement stratégique de Varsovie.

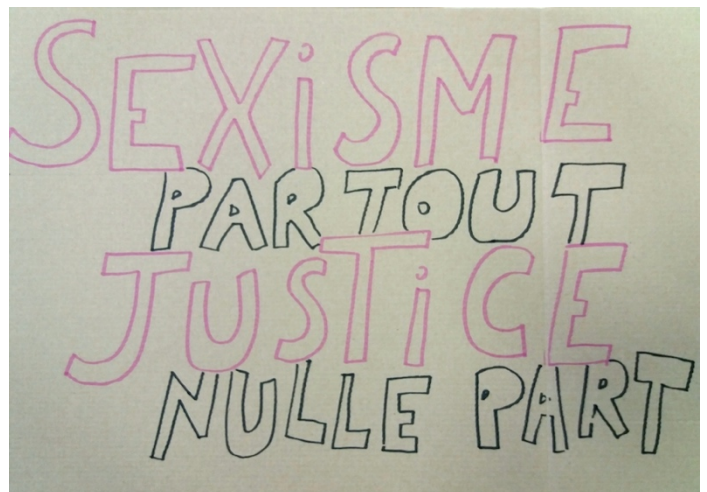
Une autre proposition de loi devait aussi être débattue par le Parlement visant à criminaliser l'éducation sexuelle. Sa formulation large et vague met en danger les parents qui parlent de sexe à leurs enfants et toute personne qui "promeut" un contenu pertinent pour les jeunes sur les médias sociaux, entre autres. En outre, le texte du projet de loi suggère que les militant.e.s LGBTI infiltrent l'éducation sexuelle en Pologne, qui "promeut l'homosexualité et démoralise les enfants".

Compte tenu des prochaines échéances électorales, le PiS, parti au pouvoir, a voulu temporiser. La mobilisation des Polonaises, malgré le COVID19, a empêché le vote de cette loi, avec le soutien des féministes et des progressistes de Pologne, d'Europe et du monde ! Nous restons vigilant.e.s et ne relâcherons pas la pression. #StrajkKobiet #OdrzućProjektGodek

Pétition à signer :

<https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-ligne/petitions/avortement->

M.A.



Pancartes vues le 8 mars à Lyon

« Je ne serai pas votre cauchemar de confinement ! » : Les militantes anti-grossophobie se mobilisent sur Instagram.

Si vous naviguez un peu sur les réseaux sociaux, les photomontages représentant des stars avant/après le confinement avec 10 ou 20 kilos de plus ne vous ont sans doute pas échappé. En effet, il semble de bon ton depuis le 17 mars de nous rappeler, surtout aux femmes, qu'il serait quand même bien de penser à ne pas trop prendre de poids pendant le confinement. Gare aux kilos « en trop », cauchemar des bikinis à venir et des couvertures de magazines... Mettez-vous au régime, au footing, au sport-en-salon-ou-en-balcon-même-si-t'as-pas-la-place, faites gaffe aux sucres, aux chips, aux apéros (mais faites quand même des apéros sur Skype parce qu'il le faut)... Bref on n'est jamais tranquilles, même quand une pandémie touche l'ensemble de la planète et qu'on aimerait bien penser à autre chose qu'aux injonctions de cette société hétérosexiste, patriarcale et normative.

« Si le genre est une construction sociale : mon genre, c'est grosse. »

(@collages_féministes_lyon à suivre sur Instagram – iels restent mobilisé.e.s pendant le confinement et multiplient les collages en intérieur !)

Alors, parce qu'elles se mobilisent depuis très longtemps contre ce diktat de la minceur pour toutes comme un absolu unique à atteindre en dépit de la réalité de nos vies, de nos corps, de notre santé et de nos désirs, des militantes anti-grossophobie se mobilisent sur les réseaux sociaux pour contrer ces discours qui font des corps des personnes grosses des corps monstrueux, repoussoir à ériger en symbole de ce à quoi personne ne souhaiterait ressembler. Ensemble, elles refusent « d'être le cauchemar du confinement », elles affirment que non, « gros.se.s n'est pas un gros mot » et se réapproprient ce qui a été érigé en injure dans un geste de révolte pour la réappropriation de leurs corps et des discours sur les corps considérés comme en dehors de la norme... voici quelques-uns de leurs comptes Instagram, à suivre !

Leslie Barbara Butch (@barbarabutch) « fat activist / gouine / plus size model et DJ ». (Sa photographie nue en couverture de *Télérama* pour un dossier intitulé *Pourquoi on rejette les gros ?* avait été censurée par Instagram en février dernier. Dans l'article elle déclarait ceci, repris ensuite sur son compte Instagram : « *Mon but n'est pas de faire parler de moi mais de rendre visibles tous les invisibles ! Qu'on soit gros.se.s, racisé.e.s, putes, trans, les personnes souffrants de handicaps visibles ou invisibles. On a tous le droit à la parole et d'être vus dans les médias.* »)

Sibel Bieviones (@l.obese.invisible) qui lutte contre le sexisme et la grossophobie.

Gabrielle Deydier (@gabrielle_deydier), l'auteurice de l'ouvrage *On ne naît pas grosse* (éditions Goutte d'or, 2017) qui avait déjà fait l'objet d'une chronique dans *D'Ébats féministes*. Elle est aussi la réalisatrice du documentaire *On achève bien les gros*, produit par Arte.

Daria Marx (@DariaMarx), militante féministe, blogueuse et activiste antigrossophobie, elle est l'une des fondatrices de l'association Gras Politique (@graspolitique). Elle est l'auteur de l'ouvrage : *Gros n'est pas un gros mot : chroniques d'une discrimination ordinaire* publié chez Flammarion en 2018. Elle a réalisé un documentaire sur la grossophobie : *Daria Marx, ma vie en gros* sorti en 2020 sur France 2, visible actuellement et gratuitement sur Pluzz, le site de replay de France Télévision.

L.W.

Confinement : le travail domestique ne sera pas dématérialisé.

Un matin de la première semaine de confinement, on entend lors d'un dialogue entre auditeurs/auditrices et une médecin sur France Info, un homme se plaindre de ne pouvoir sortir courir. Il dit, d'un ton passablement énervé à cette médecin qui vient expliquer les conséquences sanitaires du Covid19, que s'il ne sort pas faire son footing, il va devenir fou, parce que c'est vital pour lui, de courir. Qu'au moins, « sa femme », elle, elle peut sortir puisqu'elle va « aux courses », mais lui, c'est injuste qu'il ne puisse pas aller courir. Alors, la médecin, interloquée, répond : « peut-être pourriez-vous l'aider, votre femme, et aller faire les courses ? ».

L'impossible partage du travail domestique. État des lieux.

Bien entendu, dans cet entretien, le problème évident est moins cette possibilité ou non de faire du footing (cela nous importe peu ici) que le fait que cet homme puisse mettre sur le même plan cette activité qu'il fait pour lui, pour son bien-être, sa détente et sa santé et un travail que « sa femme » effectue pour l'ensemble du ménage. Ce témoignage est bien loin d'être anecdotique. Il s'inscrit dans une lignée de discours qui ont fait du travail domestique et ménager une activité négligeable, ce peu de choses dont il n'y a pas lieu de se plaindre et qui ne se voit pas, qui est invisible aux yeux de ceux pour qui ce travail est effectué.

Ainsi, une des dernières études statistiques sur le sujet effectuées par l'INSEE en 2010 établissait que les femmes effectuaient 71% du travail ménager et 65% du travail parental¹⁶. Courses, ménage, préparation des repas, soin et éducation des enfants, soin des affaires du conjoint (repassage, achat de vêtements etc.)... travail ménager auquel s'adjoint pour beaucoup, l'assistantat gratuit de leurs conjoints lorsqu'elles effectuent des travaux liés à son activité professionnelle à lui (on peut penser au secrétariat effectué par les conjointes des médecins, la situation des femmes agricultrices, les compagnes des artisans et des hommes exerçant une profession libérale etc.). Dès lors qu'on commence à faire la liste des tâches, celles-ci nous apparaissent tout à coup bien moins négligeables...

.../...

¹⁶ CHAMPAGNE Clara, PAILHE Anne, SOLAZ Anne, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes, quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? » in INSEE, Economie et Statistique n°478-479-480, 2015.

Le 25 mars 2020, Le Monde¹⁷ rappelait qu'une nouvelle étude menée en 2012 par l'INSEE parlait d'un pourcentage allant jusqu'à 72% du travail domestique effectué par les femmes puis 73% selon un sondage IFOP en 2019...

Alors, avec le confinement, on a pu lire des titrailes d'article se demandant si (enfin !) les hommes allaient s'y mettre, aux tâches domestiques, maintenant qu'ils sont confinés eux aussi et qu'ils ne peuvent plus les fuir, nous dit-on. On y a même vu un espoir : celui que le partage s'effectuerait enfin, comme par magie. Vraiment ? On a pourtant bien du mal à voir la raison d'un tel bouleversement : le Covid19 serait-il un coronavirus et une arme pour abolir le patriarcat ? Si tel était le cas, le deuxième effet se fait impatientement attendre.

Car loin de s'être mis à faire leur part du travail domestique (charge parentale comprise), les témoignages qui fleurissent sur les réseaux sociaux et dans les articles de presse nous montrent qu'en se confinant, les hommes sont devenus une charge encore plus lourde qu'auparavant pour les femmes. Et les enfants aussi. Dans la nuit du 16 au 17 mars : les femmes sont devenues des institutrices à temps plein pour leurs enfants et leurs adolescents, quand elles ont les moyens humains et matériels de les aider (et les inégalités scolaires n'ont fait que s'aggraver avec le confinement). Elles sont devenues des ménagères à temps plein pour leur famille qui désormais ne mange plus à la cantine ou sur le lieu de travail (si tel était le cas auparavant). Elles sont des assistantes à temps plein pour seconder leurs conjoints dans leur télétravail. Et, bien entendu, elles cumulent l'ensemble de ce travail gratuit avec un travail salarié (en télétravail pour certaines) ou une grave perte de salaire voire une perte totale du travail pour d'autres. Pour celles qui étaient privées d'emploi avant le confinement, c'est la bataille avec Pôle Emploi qui s'annonce plus complexe encore et la recherche d'emploi quasi-impossible. Les intermittentes quant à elles, ne savent tout bonnement plus de quoi leur avenir sera fait. Enfin, pour celles qui effectuent un travail non-confiné, ce dernier signifie, pour beaucoup, une grave prise de risque vis-à-vis du Covid-19 puisque l'on sait que la très grande majorité des personnes qui œuvrent actuellement dans les services de santé, de soin et d'entretien des locaux ainsi que dans les commerces sont des femmes.

La « charge mentale » en confinement.

La notion de charge mentale a été largement popularisée en 2017 par la bande dessinée « Fallait demander »¹⁸ de Emma. Se référant à des analyses des sociologues Monique Haicault et Danièle Kergoat, publiées dans les années 1980, Emma illustre dans des situations du quotidien ce qu'est la charge mentale. Elle souligne habilement ce qui subsiste de déséquilibres dans la répartition des tâches relatives à la famille, notamment dans les couples hétérosexuels avec enfants. Elle met en scène les nombreuses situations dans lesquelles les femmes portent majoritairement le souci du bien-être et du soin de la maison, des enfants, des proches. Cette courte BD a suscité de nombreux articles, débats, discussions informelles. La presse généraliste et la presse magazine dite « féminine » l'ont relayée.

Cependant, et sans doute contre l'intention de son autrice, les réponses qui ont été proposées ont bien souvent relevé du développement personnel et de la psychologie. Face à l'effarement devant le constat d'une bien faible libération des femmes vis-à-vis des lourdes obligations familiales et d'un

¹⁷ RAYBAUD Alice, « Confinement et tâches domestiques : une augmentation des inégalités dans le couple est à craindre », Le Monde, 25 mars 2020.

¹⁸ <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

partage bien peu effectif, c'est souvent aux femmes qu'on demande de trouver leurs solutions pour ne pas ployer sous la charge, l'alléger, la supporter, faire mieux, trouver des échappatoires, se poser des questions sur leur situation professionnelle¹⁹ ET éduquer les hommes avec qui elles vivent.

La charge mentale, c'est la charge ménagère et la charge émotionnelle du couple et de famille, mais c'est également la « charge intellectuelle » de jongler et faire le grand écart entre la conscience d'un écart profond entre son propre investissement auprès de ses proches et dans la vie quotidienne et celui de son conjoint, et la responsabilité de faire que « cela tienne ».

En temps de confinement, que les couples, avec ou sans enfants, soient ou non confinés, les situations sont aggravées. Les problèmes matériels sont plus aigus pour tous les ménages, des classes les plus populaires aux classes aisées : le ravitaillement est plus complexe pour tout le monde, le travail parental est plus lourd et sans trêve, les tâches administratives sont vite inextricables, les problèmes de santé se posent avec plus d'acuité. Dans bien des cas, pour celles qui avaient commencé à penser leur quotidien en employant le concept de « charge mentale », la période combine prise de conscience plus aigüe des inégalités dans le couple et nécessité de faire tenir les relations, puisque nous sommes confiné.es ensemble.

A ce titre les débats sur les réseaux sociaux autour des comptes de Coline Charpentier, *T'as pensé à ?*, espace de témoignages et discussions sur « la charge mentale », sont particulièrement éclairants. Exacerbés par l'isolement, l'épuisement, le sentiment profond d'injustice et le surcroît de travail domestique se manifestent aux travers des nombreux témoignages « spécial confinement » et font émerger des questionnements plus radicaux.

Coline Charpentier, sur son blog, se pose explicitement la question dans un article titré « Le confinement, les médias et le travail domestique gratuit »²⁰. Elle met en évidence les volontés dépolitisantes des questions des journalistes qui focalisent sur la difficile gestion pour les couples aisés en télétravail : celles et ceux qui découvrent le caractère intenable des inégalités dans le couple et de la « conciliation famille-travail » sont habituellement aidé·es par des tiers à qui ils et elles délèguent une partie du travail domestique et parental. Mais pour la majorité des couples, ce n'est que l'exacerbation de ce qu'elles connaissent habituellement, doublée de la déception de ne pas avoir à la maison un partenaire soutenant, à parts égales. Au traitement médiatique segmentant, l'autrice de ce blog et de *T'as pensé à ?* préférerait une interrogation globale sur le « travail domestique gratuit ». En peu de mot, une approche matérialiste et intersectionnelle. Elle nous interpelle : « *On ne peut pas juste se contenter de décrire la réalité d'une toute petite partie des français, ceux et celles qui sont en télétravail, et laisser entendre ensuite que la fin du confinement permettra soit un retour à la normale (ouf ! On sera sauvé !) ou une égalité. Face à ceux et celles qui souffrent, qui galèrent encore plus au quotidien, c'est du non-sens, pour ne pas dire de l'indécence.*

Il serait bien plus intéressant de montrer le quotidien en télétravail en le rattachant aux luttes historiques autour du travail domestique gratuit et surtout d'arrêter d'en faire un focus : chacun.e a le droit à l'égalité dans son foyer, quelle que soit sa situation financière ou géographique. .../...

¹⁹ Par exemple, dans cet article récent, on encourage les femmes à se demander « si la charge mentale n'était pas toujours celle que l'on croit ? » : <https://www.marieclaire.fr/charge-mentale-quand-ce-sont-les-femmes-qui-gerent-tout,1227884.asp>

²⁰ <https://madamesourire.fr/le-confinement-les-medias-et-le-travail-domestique-gratuit/>

Les plus privilégiés n'ont pas le monopole de la peine : on ne les a pas attendus pour savoir que le travail domestique gratuit était pénible et non partagé.

C'est une révolution à faire dans tous les couples, c'est une révolution à faire dans nos éducations et nos socialisations. »

Le fait de laisser les femmes se débrouiller avec la « charge mentale » fait partie d'un continuum de violences, découlant de la domination au sein du couple mais également des inégalités sociales et de l'exploitation capitaliste. Aux solutions et conseils psychologisants et individualisants, nombre de femmes préféreraient des solutions matérielles, de vraies aides, des droits solides, une parole franche et libre. Parce que non, ce n'est pas une question individuelle.

Avec le confinement, l'aggravation des inégalités au sein du couple.

Face à cette situation, rien de moins étonnant à ce qu'un article de Slate daté du 31 mars 2020²¹ affirme qu'avec le confinement « les problèmes préexistants s'aggravent » : certains hommes ne changent rien à leurs habitudes et quand ils télétravaillent ils reproduisent leur espace de travail à la maison, laissant à leur compagne la charge de la nouvelle organisation, quand bien même elle télétravaille elle-aussi. Mais dans une société où les hommes gagnent très majoritairement le salaire le plus important du ménage, leur travail à eux est considéré comme plus important, ce sont elles qui sacrifient leur activité professionnelle ou sont contraintes à l'exercer dans des conditions beaucoup plus complexes en télétravail.

Enfin, pour les couples qui ont un ou plusieurs enfants, c'est la triple peine : Karine Babule, chargée de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et interrogée par Slate explique : « Souvent ce sont les mères qui réduisent leur activité et posent des congés enfant malade ou aidant familial, passent à temps partiel. »

Depuis la fermeture des établissements scolaires le 16 mars, les parents ont pu opter pour l'arrêt de travail pour garde d'enfants. Mais un seul parent peut en « bénéficier » : combien de femmes pour combien d'hommes ont fait ce choix ? Est-ce que ça a été un choix ? Au sein des couples, quelles négociations ont été possibles ? Les chiffres ne sont pas encore tous communiqués, mais sur les réseaux et dans nos entourages, ce sont massivement des femmes qui ont choisi cette solution. Quand leurs employeurs ne leur en ont pas dénié le droit, faisant fi du fait que le télétravail ne peut légalement être imposé à des parents responsables de jeunes enfants. Mais d'autres employeurs ont imposé à leurs salarié·es, bien souvent des mères, de passer en arrêt de travail pour garde d'enfants (une partie de la rémunération est ainsi payée par l'Assurance maladie), tout en incitant, explicitement ou non, à télétravailler. Dans bien des cas, pour les femmes, cela occasionne stress, surmenage, perte de salaire, et réduction du nombre de jours de congés et RTT (voir par exemple pour les fonctionnaires l'ordonnance du 15 avril).

Focus : L'arnaque de l'arrêt de travail simplifié pour garde d'enfants

Chronologie d'une arnaque d'État :

Au deuxième jour du confinement, la ministre du travail avait annoncé clairement : tous les parents contraints de se mettre en arrêt pour s'occuper de leurs enfants suite à la fermeture des

²¹ QUILLET Lucile, Confinement, la révolution de l'égalité dans les foyers n'aura pas lieu, Slate, 31 mars 2020.

établissements scolaires auraient droit à un maintien quasi-intégral de leur paie. Elle annonçait notamment la garantie du maintien de 90% des salaires des personnes concernées.

La théorie et la communication du gouvernement ont été depuis remises en question et de nombreuses questions se posent encore.

- Le calcul du salaire se fait sur une base de 35h sans prendre en compte les salarié.e.s qui travaillent habituellement plus de 35h et payé sur la base des heures réellement effectuées.
- Début mars, les jours de carence qui s'appliquaient d'ordinaire aux arrêts de travail pour le complément employeur/se ont été supprimés.
- Lors d'un arrêt de travail classique, la CPAM indemnise à hauteur de 50%, le reste est généralement pris en charge, sur la base d'accords d'entreprise ou de branche, par l'employeur ou les prévoyances mises en place pour maintenir les salaires.
- Or, cet arrêt de travail simplifié n'est pas considéré comme un arrêt de travail classique, ce qui veut dire que les accords d'entreprise ou de branche ne s'appliquent pas.
- C'est donc la loi de mensualisation qui s'appliquerait. La règle est la suivante, un complément de salaire dégressif est appliqué pour les salarié.e.s ayant au moins 1 an d'ancienneté dans la structure. Les salaires sont complétés à hauteur de 90% du salaire pendant 30 jours puis de 66,66% pendant les 30 jours suivants (art. D1226-1 du Code du travail).
- Devant les critiques, le gouvernement a repris une ordonnance prévoyant que l'indemnité complémentaire serait désormais versée aux salarié.e.s sans que la condition d'ancienneté ne soit requise mais sans effet rétroactif...
- D'autre part les Indemnités Journalières Complémentaires employeurs ont une durée limitée à 30 jours. Rien n'a été fait concernant la durée d'indemnisation qui est restée limitée. Au regard de la prolongation du confinement cette durée était trop restrictive et entraînait donc une baisse de rémunération importante à l'issue des 30 premiers jours. Aussi un amendement doit être adopté afin que la durée d'indemnisation par l'employeur à hauteur de 90% soit prolongée jusqu'au 30 avril pour les personnes bénéficiant d'un arrêt de travail dérogatoire : garde d'enfant, personnes à risque et les personnes qui cohabitent avec elles.
- Au-delà du 30 avril cette disposition ne s'appliquera plus. Aussi afin de garantir pour tou.te.s un niveau de rémunération plus élevé que celui prévu en cas d'arrêt de travail supérieur à 30 jours, les personnes concernées par ces arrêts basculeront vers le chômage partiel permettant de garantir un minimum de 84% du salaire net (100% pour les personnes au SMIC). Sauf que les salarié.e.s dont les structures ne sont pas déclarées en chômage partiel pourront ils/elles bénéficier de ce chômage partiel ?
- Les procédures concernant ce nouveau système sont en cours d'élaboration avec la CNAM notamment. Restons vigilantes !

Exploitation domestique et violences conjugales : un continuum.

Dans un tel contexte de tension, de proximité, d'oppression et de démultiplication des inégalités au sein du couple mais aussi plus globalement dans la société – nous en parlons dans de nombreux articles de ce bulletin – il n'est pas étonnant de voir également une démultiplication des violences qui prennent pour déclencheur la question même de ce travail domestique. Ainsi, une enquête IFOP menée pendant le confinement et parue le 7 avril 2020, constate une augmentation des disputes « au sujet des tâches ménagères et de leur répartition au sein du couple » avec 49% de couples

concernés par ces conflits. Les violences physiques et verbales augmentent elles aussi radicalement : à la question « Depuis que vous êtes confiné, vous arrive-t-il de vous disputer avec votre conjoint au sujet des tâches ménagères et de leur répartition au sein du couple », l'IFOP propose un « focus sur le taux de victimes de violences conjugales en fonction de la fréquence des disputes liées aux tâches ménagères » et les chiffres sont sans appel : « Le taux de victimes de violences conjugales à caractère verbal (ex : injures) est de 30% chez les femmes s'étant régulièrement disputées avec leur conjoint sur ce sujet depuis l'instauration du confinement », les violences physiques montent elles à 15%.

Ces « disputes » sur lesquelles l'IFOP mène l'enquête augmentent pendant le confinement non seulement au sujet du travail domestique, mais également au sujet du soin et de l'éducation des enfants, des déplacements, des activités (comme le choix du programme TV), des menus etc. La vie quotidienne semble s'apparenter à un véritable enfer pour nombre de familles, en particulier les familles de classes populaires, celles qui vivent dans des logements petits voire insalubres et/ou surpeuplés, où l'intimité se fait rare et les difficultés financières de plus en plus grandes.

Alors, on pourra s'étonner que face à ce constat qu'elle n'ignore pas puisqu'elle le rappelle elle-même, Marlène Schiappa puisse affirmer dans les pages du journal Le Point le 15 avril 2020²² : **« Il est frappant de relever un paradoxe : les femmes se plaignent peu publiquement de ces inégalités. Ce sondage [Institut Harris Interactive] montre que 20% des femmes se disent insatisfaites alors que 96% des hommes sans enfant se déclarent très contents de cette répartition des rôles... On comprend pourquoi ! Mais paradoxalement, derrière cette satisfaction affirmée, un tiers des couples disent que cela crée des désaccords et des disputes, surtout quand ils ont des enfants. Est-ce que les femmes se déclarent satisfaites parce qu'elles ont envie de faire le ménage, intégré cette contrainte, considèrent qu'elles font mieux le travail, ou parce qu'elles s'épargnent ainsi des querelles ? Ces questions méritent d'être débattues sans tabou. »**

Plusieurs éléments interpellent. Le premier est qu'à regarder de plus près le sondage mené par l'Institut Harris Interactive (consultable sur leur site), le taux de « satisfaction » des femmes donné par Marlène Schiappa comprend en réalité deux taux : celui des *très satisfaites* (35%) et celui des *assez satisfaites* (45%) [14% étant *peu satisfaites* et 6% *pas satisfaites du tout*]. Or est-ce satisfaisant d'être « assez » satisfaite ou cela ne laisse-t-il pas malgré tout entendre aussi une insatisfaction de la part de celles qui répondent ainsi ? Ensuite, peut-elle sérieusement poser la question de savoir si les femmes ont réellement *envie de faire le ménage* ? Et quand elle émet l'hypothèse qu'« elles s'épargnent ainsi des querelles », cela signifie-t-il qu'elle n'a jamais pris acte des études, sondages, statistiques, témoignages, alertes d'associations et de militantes établissant une corrélation évidente entre ces tensions au sein du couple, la violence qui peut en découler et le partage du travail domestique ? Nous dit-elle vraiment que nous devrions repartir de zéro quant à ces questions-là (qui seraient « taboues » selon elles quand nous croulons sous les données) quand des décennies de protestations et de recherches, de revendications et d'études sont là pour y répondre et n'attendent qu'à enfin être prises au sérieux ?

Enfin, il y a de quoi s'étouffer avec son attestation de sortie quand on lit que « les femmes se plaignent peu publiquement de ces inégalités » ! Faut-il rappeler à notre Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes les dizaines de milliers de femmes dans les rues le 8 mars ? Les décennies

²² Le Point : « EXCLUSIF. Marlène Schiappa : « Les femmes et les hommes ne vivent pas le même confinement ! », propos recueillis par Géraldine Woessner, le 15 avril 2020.

de luttes, de grèves, de manifestations, de protestations des femmes contre les inégalités et le système économique patriarcal et capitaliste qui exploite les femmes ? Les décennies de luttes contre le travail gratuit effectué par les femmes ? Le paradoxe n'est-il pas plutôt qu'une Secrétaire d'Etat *aux droits des femmes* puissent ignorer ces protestations ? Et qu'en guise de réponse concrète, politique, elle n'ait d'autre proposition que l'espoir que « des nouvelles solidarités naissent au sein du couple » dans « le monde d'après » ? Elle qui craint un « épuisement silencieux des femmes à la sortie du confinement » ne voit-elle donc pas que c'est précisément à elle et au gouvernement d'agir maintenant, dans le monde de maintenant-tout-de-suite pour proposer de réelles mesures économiques, de renforcement des services publics dont la santé et l'éducation – deux secteurs loin d'être silencieux ces derniers mois ! -, de répartition des richesses, de transformation radicale des politiques de logement, de mettre fin à la casse des systèmes de solidarités (chômage, retraite, sécurité sociale etc.) et de les renforcer, etc. etc. Mais ne nous leurrions pas, nous ne partageons pas le même type d'espoir et nous savons que seule la lutte nous permettra d'accéder à la société solidaire que nous voulons et qui se montre chaque jour si vivante malgré les coups portés à son encontre par Macron et son monde.

Alors, face à un espoir si peu habité d'une quelconque volonté de transformer radicalement la société et de mettre fin aux dominations, il nous faut, encore et toujours, dire, redire, reredire, rereredire que nous avons déjà répondu (et des plus tonitruantes manières) à toutes ces questions comme les milliers de féministes qui nous ont précédées et qu'avec elles nous arrivons à la même conclusion, systématiquement : nous voulons l'égalité maintenant.

M.A, M.AT. et L.W

Covid-19 : pandémie internationale, racisme occidental

En janvier dernier, alors que le Covid-19 commençait à prendre des proportions dramatiques en Asie et particulièrement en Chine, que de premiers cas apparaissaient en France (5 cas avérés au 29 janvier 2020²³), un racisme décomplexé s'est abattu sur les personnes asiatiques ou perçues comme telles. Dans les colonnes du Monde, nombreuses sont les personnes qui témoignent des violences verbales et de discriminations. Ainsi, « Minh [...] d'origine vietnamienne » témoigne de la violence dont elle a été victime le 27 janvier : « Garde ton virus, sale Chinoise ! T'es pas la bienvenue en France », crie un chauffard en accélérant sur une flaque d'eau pour l'éclabousser. » D'autres ont subis diverses scènes d'humiliation. « A Lyon, écrit encore *Le Monde*, dans une fromagerie, Elodie [raconte] : « Un couple a refusé d'être servi par une dame d'origine asiatique. Elle s'est mise à pleurer ». L'article est édifiant : des salles de classes aux transports en commun, des espaces publics aux commerces, en France, en Belgique ou aux Etats-Unis le racisme anti-asiatique et la sinophobie se sont répandus dans la plupart des pays occidentaux. Un hashtag #JeNeSuisPasUnVirus²⁴ a été lancé et permet de dénoncer cette vague d'agressions verbales et physiques, de libérer la parole des personnes « asiatiquetées », et un « racisme systémique [se

²³ Valentin Cebren et Pauline Petit, « « Garde ton virus, sale Chinoise ! » : avec le coronavirus, le racisme antiasiatique se propage en France », *Le Monde*, 29 janvier 2020.

²⁴ Mathilde Roche, « #JeNeSuisPasUnVirus : ils dénoncent les amalgames et le racisme liés au coronavirus », LCI, 27 janvier 2020.

révélant comme] le pire des virus ». « Asiatiquetées » désigne les personnes « perçues dans l'inconscient collectif français comme chinoises ; cette assignation étant un des ressorts du racisme anti-asiatique²⁵ », explique la créatrice du hashtag. Un racisme qui s'exprime jusqu'aux hautes plus hautes sphères politiques, en témoigne l'insistance de Donald Trump à parler de « virus chinois » en lieu et place de « coronavirus »²⁶.

Sur fond de domination coloniale, le racisme s'exprime également à l'encontre des personnes vivant sur le continent africain et les personnes afrodescendantes vivant dans les pays occidentaux comme en témoigne le site Internet By Us Media, un média créé à Paris en 2016, « qui met en avant les composés positifs de la communauté noire dans sa grande diversité.²⁷ ». Dans un article de Joao Gabriel paru sur ce site²⁸, l'auteur propose un tour d'horizon des déclarations de médecins ou d'élus européens, « faisant entendre que les populations africaines, en Europe ou en Afrique, sont plus exposées au coronavirus ». Ainsi « cet échange scandaleux entre « le chef de service de réanimation de l'hôpital Cochin, Jean-Paul Mira, et un directeur de recherche à l'INSERM Camille Lochet, sur LCI, proposant de tester les vaccins d'abord en Afrique, en affirmant que ces populations seraient « hautement exposées » au coronavirus, tout en « ne se protégeant pas » ». Ce type de discours, profondément ancré dans une histoire coloniale loin d'être terminée, « ne fait que prolonger une histoire longue de déshumanisation des corps rendus « noirs » par l'histoire, pour justifier leur exploitation massive et le pillage de leurs ressources », explique encore Joao Gabriel.

Les personnes racisé.e.s surexposées du fait des discriminations

La réalité est celle d'une surmortalité des personnes racisées, en particulier noires, en Amérique du Nord et en Europe.

C'est particulièrement vrai aux États-Unis où la population afro américaine est surreprésentée parmi les malades et les victimes du coronavirus. Un article²⁹ publié sur le site Mother Jones, ainsi que par Laura Mousset pour France 24³⁰, révèlent que dans certains états et villes des États-Unis, la pandémie tue de façon disproportionnée les personnes noires et les autres communautés de couleur. Ainsi à Chicago, 70 % des victimes du virus sont noires – alors que les personnes noires ne représentent que 29 % de la population totale de la ville-, dans l'état du Michigan 40 % des victimes sont noires – alors que les personnes noir.e.s ne représentent que 12 % de la population totale, idem dans l'Illinois dont les statistiques fournies par l'agence de santé publique, révèlent que les personnes noires représentent 40 % des décès dus au Covid-19, pire en Louisiane où 60 % des près de 900 morts sont afro-américains, et plus encore dans le comté de Milwaukee (Wisconsin) où

²⁵ Voir le post relayé par Amandine Gay sur Twitter le 27 janvier 2020 :

<https://twitter.com/OrpheoNegra/status/1221706803836280832?>

²⁶ Lili Loffbrouow – traduit par Bérangère Viennot, « En parlant de « virus chinois », Trump tente de faire oublier sa gestion catastrophique de l'épidémie », Slate, 1 avril 2020.

²⁷ By Us Media, « Qui sommes-nous ? », byusmedia.fr

²⁸ Joao Gabriel, « Africains et Afrodescendants face au coronavirus : entre moralisation, irresponsabilité étatique et médecine coloniale », By Us Media, 2 avril 2020.

²⁹ « 70 Percent of People Killed in Chicago by the Coronavirus Are Black » 5 avril 2020 <https://www.motherjones.com/coronavirus-updates/2020/04/70-percent-of-people-killed-in-chicago-by-the-coronavirus-are-black/>

³⁰ « Les Afro-Américains, principales victimes du Covid-19 aux États-Unis » <https://www.france24.com/fr/20200414-les-afro-am%C3%A9ricains-principales-victimes-du-covid-19-aux-%C3%A9tats-unis>

81 % des victimes recensées sont noires – bien que seule 26 % de la population de ce comté soit noire. Idem à New York, épicerie du virus aux États-Unis, où les foyers d'infections se concentrent dans les quartiers à faible revenu où les populations d'origine étrangère sont nombreuses.

Cette surreprésentation parmi les malades et victimes du Covid est liée notamment à une santé plus fragile et à des facteurs de comorbidité. Pap Ndiaye, spécialiste de l'histoire sociale des États-Unis, souligne en effet que le diabète, les maladies cardiovasculaires, et l'obésité qui touchent particulièrement les populations afro-américaines, font qu'elles sont en moins bonne santé générale et plus fragiles face au virus. Ces affections sont autant de facteurs de risque supplémentaires et induisent une plus grande probabilité pour les afro-américain.e.s de développer une forme grave de Covid-19 et d'en mourir.

La condition économique et sociale des afro-américains aux États-Unis explique cette réalité. Placées en situation minoritaire et marginalisées, les populations afro-américaines, comme les populations afro-descendantes en Europe, font les frais de discriminations systémiques qui les fragilisent et les conduisent à la mort. C'est ce que souligne un article³¹ de la revue *Sciences et avenir*, retenant trois facteurs explicatifs tous induits par les discriminations et la pauvreté : une santé plus fragile, un moindre accès et recours aux soins, une plus grande exposition au virus du fait des sources de revenus et des conditions matérielles d'existence (emploi, résidence, logement etc).

C'est particulièrement vrai aux États-Unis où le coût des assurances maladies est insupportable pour les populations pauvres, parmi lesquelles nombre de personnes noires ou latinos, et les prive de soins réguliers même primaires. Les mauvaises conditions sanitaires dans lesquelles vivent ces populations délibérément négligées aux États-Unis, font que leurs vies sont sacrifiées, comme l'atteste cet article³² du Huffington Post dans lequel le Covid-19 apparaît comme « le dernier épisode en date de cette tendance ». Les quartiers pauvres dans lesquels vivent les communautés afro-américaines disposent de moins de médecins que les autres quartiers et d'hôpitaux de qualité moindre. Le racisme des praticien.ne.s s'ajoute à cela, et induit une moindre prise en charge des patient.e.s de couleurs, moins pris.e.s au sérieux dans le signalement de leurs symptômes et moins systématiquement testé.e.s que les autres, blanc.he.s notamment.

Cette réalité, criante aux États-Unis n'en n'est pas moins vraie pour la France. Le département de la Seine-Saint-Denis est symptomatique de cette situation, de même que les quartiers populaires où les populations notamment afro-descendantes sont nombreuses, et plus encore les foyers et centres accueillant des personnes migrantes. Aux mêmes causes les mêmes conséquences : santé fragile, surexposition au virus, manque de soins.

³¹ « Covid-19 : aux-Etats-Unis, les communautés afro-américaines particulièrement touchées par le coronavirus ? » https://www.sciencesetavenir.fr/sante/covid-19-aux-etats-unis-les-communaut-es-afro-americaines-particulierement-touchees-par-le-coronavirus_143330

³² « Face au coronavirus, les Afro-Américains meurent à une vitesse alarmante » https://www.huffingtonpost.fr/entry/face-au-coronavirus-les-afro-americains-meurent-a-une-vitesse-alarman-te_fr_5e925da7c5b68ca47636c49a

D'après les données de Santé Publique France, il n'y avait plus aucun lit de réanimation disponible début mars en Seine-Saint-Denis. Ce département est en effet l'un des moins bien dotés en lits d'hôpitaux (trois fois moins de lits de réanimation qu'à Paris). Cette situation explique en grande partie l'augmentation de 63 % des décès constatés entre le 14 mars et le 21 mars dans ce département. La situation n'est pas nouvelle et est telle que cinq communes du département (Saint-Denis, Stains, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers et Bondy) ont attaqué l'État en justice, exigeant une indemnisation face à l'insuffisance des investissements nationaux de santé en faveur du département³³.

A la mauvaise dotation en établissements de soins et soignant.e.s, s'ajoute la grande précarité d'une part importante de la population.

De même que les populations afro-américaines aux États-Unis, les afro-descendant.e.s en France occupent pour beaucoup des emplois qui non seulement ne permettent pas le télétravail mais induisent une sur-exposition au virus. Conducteur.ice.s de bus, livreurs et livreuses, soignant.e.s, agent.e.s d'entretien, caissier.e.s, agent.e.s de rayons, éboueurs et éboueuses, n'ont pas, comme d'autres, le privilège de pouvoir se confiner à la maison avec la possibilité du télétravail. Elles n'ont d'autres choix que de sortir de chez elles pour aller travailler. Le niveau de revenus comme le lieu de résidence impliquent en outre pour les populations souvent plus pauvres d'emprunter les transports en commun pour aller travailler, faute de disposer d'un véhicule personnel, et ce sur de longues distances étant donné l'éloignement de leur domicile par rapport à leur lieu de travail. Cela constitue pour elles un risque d'infection supplémentaire.

La situation est plus difficile encore pour les personnes dont les revenus, précaires, sont issus d'activités non déclarées ou illégales, n'offrant aucune protection sociale permettant une indemnisation, et qui dépendent exclusivement de la possibilité de circuler, d'être dans la rue (livreurs à vélos, dealers, tâcherons, mendicité, récup', etc).

Par ailleurs, ceux confiné.e.s qui habitent dans les quartiers populaires, parmi les populations pauvres et en grande partie racisées, sont pénalisé.e.s par les mesures de confinement étant données les conditions de leur logement.

Dans un entretien³⁴, accordé au journal Le Monde, le chef du service des urgences de l'hôpital Jean-Verdier de Bondy souligne en effet les difficultés auxquelles les populations de son secteur sont confrontées : « Le confinement y est plus complexe, et donc le risque de contamination plus élevé. Il n'est pas rare de voir des familles de six dans des appartements de 45 mètres carrés. Très vite, les plus jeunes n'y tiennent plus et se retrouvent dehors ». Yacine Tandjaoui, réanimateur au

³³ « Cinq communes attaquent l'Etat pour la faillite des services publics dans le 93 » Michel Déléna, 7 septembre 2019.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/070919/cinq-communes-attaquent-l-etat-pour-la-faillite-des-services-publics-dans-le-93>

³⁴ « Epidémie due au coronavirus : « Il n'y a plus une seule place de réanimation dans le 93 » »

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/26/il-n-y-a-plus-une-seule-place-de-reanimation-dans-le-93_6034502_3244.html

CHU de Saint-Denis, en tire quant à lui la conclusion que les risques de transmissions sont plus forts au sein même du foyer, « quand on vit à huit dans 60 mètres carrés. »

La situation est particulièrement inquiétante dans les foyers accueillant les populations les plus précaires, parmi lesquelles des personnes exilées isolées, avec ou sans papiers, hébergées dans des conditions qui rendent impossibles le confinement, le respect des gestes barrières et qui mettent leur vie en danger. Dans un article³⁵ du Bondy Blog, Hélène Merkaoui fait un état des multiples facteurs de vulnérabilité dans ces foyers : suroccupation, cuisine collective et sanitaires communs, chambres exigües, insalubrité, précarité des titres de séjour, donc des revenus, pauvreté, maladie, vieillesse, absence de soins. Les Chibanis, en particulier, qui résident nombreux dans ces foyers, ont pour certains une santé très fragile pour toutes ces raisons et du fait de leur âge.

Le Média a pu interviewer un résident d'un foyer pour personnes sans papiers. Celui-ci témoigne dans une vidéo³⁶ de la perte des ressources habituelles et d'un acharnement des forces de l'ordre postées à l'entrée de la résidence et surveillant toutes les sorties. Empêché.e.s de trouver leurs habituelles ressources, confiné.e.s dans des logements sans espace ni confort, les personnes habitant ces foyers, comme toutes celles résidant dans les quartiers populaires, sont en effet les premières cibles des contrôles policiers.

En France : « police partout, justice nulle part ». La triple peine des quartiers populaires.

Alors que début mars, l'Europe devenait l'épicentre de l'épidémie de Covid-19 et que la France, à commencer par la région Grand-Est, voyait le nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès augmenter de façon exponentielle, les premières mesures adoptées par le gouvernement français se sont portées non sur des questions sanitaires mais sur des questions pénales. Ainsi, dès le 16 mars, alors que la pénurie de masques (présentés comme inefficaces par le gouvernement) et que l'absence de tests mettent l'ensemble de la population en danger³⁷, le confinement est proposé comme l'unique solution, assortie d'un arsenal de procédures, de lois (Etat d'urgence sanitaire), de décrets et d'instruments de contrôles et de répression à l'encontre de la population. Attestations de sorties obligatoires, amendes débutant à 135€ dès la première infraction (qui peut consister en un simple oubli ou un mauvais remplissage de ladite attestation !), garde à vue voire peines de prison en cas de récidive de non-respect du confinement, déploiement de 100 000 policiers et gendarmes pour faire respecter le confinement³⁸ (160 000 le week-end de Pâques), barrages policiers sur les routes pour des contrôles massifs des déplacements, usage de drones comme à Lyon par exemple³⁹, création d'une application de trackage des déplacements la population (pour l'heure sur

³⁵ « Dans les foyers, les chibanis meurent à huis clos » Hélène Berkaoui, 17 avril 2020 <https://www.bondyblog.fr/societe/dans-les-foyers-les-chibanis-meurent-a-huis-clos/>

³⁶ <https://twitter.com/LeMediaTV/status/1247196114979180545>

³⁷ Voir sur ces sujets les importants dossiers et les enquêtes fouillées et documentées proposés par l'équipe de rédaction du journal en ligne Médiapart.

³⁸ Ouest-France avec l'AFP : « Coronavirus. 100 000 policiers et gendarmes mobilisés pour faire respecter le confinement », 17 mars 2020.

³⁹ Catherine Lagrange, « Police nationale. Rentrez chez vous » : à Lyon, les drones font respecter le confinement », Le Parisien, 10 avril 2020.

la base du volontariat)... Une énergie impressionnante est ainsi déployée pour inventer des dispositifs de contrôle et de répression aussi coûteux qu'inefficaces en termes de santé publique, en lieu et place de dispositifs de soins, de solidarité et d'accompagnement du confinement pour celles et ceux pour qui cela s'avéraient le plus compliqué à respecter pour de multiples raisons évoquées dans notre article.

Ces mesures répressives sont d'abord et massivement mises en œuvre dans les quartiers populaires, déjà habituellement touchés par des violences policières constantes. Dès le premier jour du confinement, une jeune femme faisant son marché à Barbès a ainsi été violemment interpellée et plaquée au sol par trois policiers, l'un d'eux allant jusqu'à s'asseoir sur son torse⁴⁰. La raison invoquée par la police ? Elle refusait de payer l'amende liée à l'absence de présentation de l'attestation requise pour sortir. On pourra en effet juger l'effet sanitaire d'une telle interpellation et d'une telle violence... Sur les réseaux sociaux, les agressions et tabassages à l'encontre, en particulier, des jeunes hommes et des jeunes femmes dit.e.s « racisé.e.s », vivant dans les quartiers populaires ne cessent d'être portés chaque jour à notre connaissance : à Asnière-Sur-Seine, un jeune homme est frappé à coups de pieds par la police lors d'un contrôle⁴¹ ; aux Ullis (Essonne), Sofiane, salarié chez Amazon, voyant la police, fuit car il a oublié son attestation, il est rattrapé puis tabassé : « [il] s'est vu prescrire quatre jours d'incapacité totale de travail » (source AFP⁴²). Dans la nuit du 18 au 19 avril un jeune habitant de Villeneuve-La-Garenne (93) a été retrouvé gravement blessé à la jambe suite à une chute de moto provoquée par la police. Ces violences policières sont toutes perpétrées sur motif de faire respecter les mesures de confinement.

Les exemples de ce type sont pléthore. A elle seule, la Seine-Saint-Denis concentre 10% des amendes émises au niveau national⁴³ ! Un policier armé résidant dans ce département s'est mis en scène sur Snapchat alors qu'il tentait d'assassiner son voisin en lui tirant dessus avec son arme de service. Il n'a pas été mis à pied, preuve que cette répression à outrance est totalement assumée par le gouvernement comme par les responsables, élus politiques et autres administrateurs chargés de la sécurité sur le territoire. Depuis les propos du préfet de police de Paris Didier Lallement affirmant qu'il n'hésiterait pas à « aller au-delà dans les interdictions » s'il le « fallait⁴⁴ », jusqu'à « la sécurité publique des Bouches-du-Rhône » expliquant au journal 20 minutes le 19 mars (2 jours seulement après la mise en place du confinement !) « être rentré dans la phase de répression. 135 euros, ça dissuade. On est sûr de ne pas les revoir le lendemain, et on (va ?) multiplier les verbalisations », c'est la stratégie de la peur plutôt que celle de la protection et de l'accompagnement qu'assument mettre en œuvre les services de police sur ordre du gouvernement.

⁴⁰ Martin Leroye, « Jeune femme plaquée au sol : la répression policière se déchaîne pendant le confinement », 18 mars 2020, Révolution Permanente.

⁴¹ Rachid Barbouch, « Coronavirus : Violences policières ? », blog sur Mediapart : « Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité », 21 mars 2020.

⁴² France Info avec AFP, « Coronavirus : un homme porte plainte pour violences policières en Essonne, après un contrôle durant le confinement », 28 mars 2020.

⁴³ Nathan Erderof, « Coronavirus et violences policières. 10 % des amendes rien qu'en Seine Saint Denis », Révolution Permanente, 24 mars 2020.

⁴⁴ Entretien sur BFMTV le 20 mars 2020, <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/didier-lallement-s-il-fallait-aller-au-dela-dans-les-interdictions-je-le-ferai-1232100.html>

Sur France Bleu Occitanie le vendredi 20 mars –, Nelson Bouard, directeur département de la sécurité publique en Haute-Garonne affirme encore : « La pédagogie a laissé la place à la répression.⁴⁵ » CQFD.

Les solidarités populaires : les armes autogérées des plus précaires et stigmatisé.e.s contre une crise sanitaire et policière internationale.

A cette vulnérabilité structurelle s'ajoute l'absence de réponse adéquate des autorités compétentes, à la hauteur des enjeux.

Abandonnée par l'État, une grande partie de la population confinée et précaire n'a plus les moyens de se nourrir, de se soigner, de maintenir une vie sociale et de vivre dignement. Des solidarités populaires nombreuses viennent pallier ces insuffisances.

Dans les foyers de travailleurs par exemple, où aucun masque ni gants ne sont fournis, ce sont les résidents eux-mêmes qui se démènent pour qu'une veille médicale soit assurée, en sollicitant Médecins du Monde et seules des associations ou collectifs, comme Les Gilets noirs, y interviennent à ce jour pour apporter denrées alimentaires et produits d'hygiène.

A Paris puis dans plusieurs ville de France (Lyon, Nantes...) des « Brigades de Solidarité Populaire » se sont mises en place dès le début du mois d'avril. En lien avec les besoins identifiés dans les périmètres où elles officient, les brigades collectent des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, des fournitures, du matériel de protection et le dispatchent : dans des foyers, des squats, des hôtels sociaux, des lieux de travail où les salarié.e.s sont privé.e.s de protections. Certaines brigades effectuent des maraudes pour distribuer des plats cuisinés aux personnes sans-abris. On peut les rejoindre ou s'informer à leur sujet via leur page Facebook qui centralise les informations des différentes groupes en France : « Brigades de Solidarité Populaire ». A Marseille, dans les quartiers Nord où la pauvreté est très importante, un collectif de la cité Maison Blanche (le « collectif Maison Blanche ») distribue gratuitement de la nourriture aux pieds des immeubles⁴⁶.

Et les besoins, énormes, ne cessent de croître. A Clichy-sous-Bois, le collectif Aclefeu et le centre social Toucouleurs, soutenus par la Fondation Abbé Pierre, organisent des distributions de denrées alimentaires. 190 personnes se sont présentées lors de la première distribution, 490 personnes lors de la deuxième, 750 lors de la troisième. [L'article du Monde](#) qui fait état de cette situation, et la photographie qui l'illustre, rappellent les files d'attentes interminables observées aux Etats-Unis⁴⁷.

Sur tout le territoire, dans chaque ville, des volontaires, militant.e.s œuvrent bénévolement pour pallier aux manques du gouvernement en matière de soin, de logements, de nourriture et d'hygiène.

⁴⁵ Jeanne-Marie Marco pour France Bleu Occitanie : « Confinement : "La pédagogie a laissé place à la répression", dit le patron des policiers en Haute-Garonne », Francebleu.fr, 20 mars 2020.

⁴⁶ Paul Geli, « Confinement : sans revenus, à Marseille les habitants des quartiers Nord se serrent les coudes », France 3 Régions – PACA, 3 avril 2020.

⁴⁷ Ici à Pittsburg : <https://twitter.com/andrewrush/status/1244657465859457024?>

A Lyon, la caisse de grève féministe destinée à aider les femmes précaires souhaitant se mettre en grève a été transformée en une caisse pour aider celles qui souhaitent utiliser leur droit de retrait en raison des mauvaises conditions de travail que leur imposerait leur hiérarchie sur leur lieu de travail. Ainsi, les solidarités qui se sont exprimées massivement pendant le mouvement des retraites qui faisait de la solidarité la pensée qui portait tout le mouvement contre un projet de loi voulant mettre à mal toute forme de solidarité possible, voient là leur prolongement évident dans l'usage modifié de cette caisse de grève (nous vous en parlons dans les pages de ce bulletin).

Si on observe aujourd'hui l'indigence de l'hôpital public vidé de sa substance sociale et protectrice par les réformes successives des dernières décennies, malgré les protestations d'une large frange de la population et dans le seul but de faire des économies, c'est donc très clairement les plus fragiles qui pâtissent aujourd'hui de la situation. Ce qui se rejoue avec des conséquences plus tragiques encore, c'est ce que vivent chaque jour les personnes minorisées, mal protégées, mal soignées, c'est l'oppression dont sont chaque jour victimes certaines catégories de la population, en particulier les personnes pauvres et racisé.e.s. Les causes de la crise sont donc bien structurelles et non les effets d'une fatalité : depuis l'histoire coloniale des sociétés occidentales - qui jadis ont fait leur richesse sur les populations et territoires colonisés et qui s'enrichissant encore aujourd'hui sur le dos de leurs descendant.e.s placées en position subalternes et sacrifié.e.s, au Nord comme au Sud – jusqu'aux politiques néo-libérales qui favorisent le capital au détriment de la santé et de la vie des populations.

Aides à domicile : précarisées, dévalorisées, mises en danger !

Le 4 mars dernier a eu lieu un rassemblement devant l'ARS (agence régionale de santé) pour dénoncer les conditions de travail dans le secteur de l'aide à la personne. Nous étions présentes, avec l'AG féministe, pour exprimer notre solidarité (et aussi faire connaître la caisse de grève pour les femmes précaires). Il y a eu ce jour-là de nombreuses prises de parole pour témoigner des difficultés propres à ces métiers. 15 jours après, nous entrons dans les mesures de confinement, et nous verrons comment ces salariées en charge des personnes les plus fragiles sont extrêmement exposées dans le contexte d'épidémie !

Un manque de reconnaissance

Les aides à domicile remplissent des tâches variées : soins (toilettes, change des protections), préparation des repas, accompagnement (courses, sorties, rendez-vous médicaux), ou encore entretien des logements. Elles s'occupent de personnes âgées, fragiles, ou en situation de handicap. Elles ont donc de multiples compétences techniques mais aussi relationnelles comme



savoir être à l'écoute de publics fragiles, malades, souvent isolés. Mais comme dans la plupart des métiers très féminisés (ici à 98%), ces compétences ne sont pas reconnues, car c'est bien connu les femmes en sont naturellement dotées ! Ce manque de reconnaissance s'exprime à travers les salaires mais aussi les conditions de travail.

De faibles salaires

Ils sont à la hauteur de 1100 euros en moyenne pour un temps plein, et les grilles de salaire en début de carrière sont même en-dessous du SMIC. Pour beaucoup, il y a des temps partiels imposés. Les déplacements ne sont pas suffisamment pris en charge : les indemnités kilométriques n'ont pas été réévaluées depuis plusieurs années, et ne suffisent pas à rembourser les frais engagés, d'autant que s'il faut payer le stationnement, c'est le plus souvent à la charge des salariées.

Une pression sur le temps

De plus en plus, au nom du contrôle des dépenses, le temps d'intervention est protocolisé et souvent insuffisant. Par exemple, le département, qui finance ce secteur, prévoit une demi-heure pour le temps de repas : l'accompagnement est réduit au minimum, ce qui est source de maltraitance pour la personne prise en charge et aussi source de souffrance au travail pour les professionnelles. Les personnes qui planifient les horaires ne connaissent pas forcément le travail, et les temps de trajet sont souvent sous-estimés également.

Un travail qui déborde sur la vie personnelle

Parce que l'organisation du travail se fait souvent au jour le jour (un remplacement à assurer, une nouvelle personne à accompagner...), il est fréquent que de nombreux changements d'horaires soient imposés au personnel. Au point, comme en témoignent plusieurs salarié-e-s, de ne pas savoir à quelle heure va finir sa journée de travail ! Les journées à rallonge se multiplient, rendant difficile l'organisation personnelle ou familiale. Pour obtenir cette disponibilité, les structures employeuses jouent sur la précarité (le besoin de faire des heures) et s'appuient également sur la conscience professionnelle des salarié-e-s (il faut bien que quelqu'un-e s'occupe de madame/monsieur)...

Une profession à risques

Contrairement aux représentations (genrées), il y a plus d'accidents du travail dans ce secteur que dans le bâtiment ! En effet, différentes formes de risques se cumulent : risques posturaux, car le ménage ou la toilette multiplient les gestes dangereux, risques des trajets, qui sont amplifiés par les contrôles du temps et la fatigue accumulée, et risques psycho-sociaux (métier à l'écoute des plus fragiles, conditions de travail difficiles, pressions pour accepter des remplacements de dernière minute...). Par ailleurs la convention collective n'oblige pas les employeurs à instaurer un régime de prévoyance.

Des obstacles à la mobilisation

Les journées réparties sur différents lieux rendent difficile la constitution d'un collectif de travail, car les temps de rencontre entre salariées d'une même structure sont peu nombreux. La précarité est un frein, mais la possibilité de faire grève est aussi entravée par un fort sens des responsabilités qui engage envers les personnes dont on s'occupe. Certains employeurs font pression pour empêcher les mobilisations, en exigeant par exemple un préavis pour se mettre en grève alors que ce n'est pas nécessaire dans le secteur privé.

Et avec le Covid-19 ?

Au moment du rassemblement, plusieurs salarié-e-s témoignaient d'une inquiétude à l'arrivée de l'épidémie. Travaillant au contact des personnes, elles faisaient part de l'absence de mesures de prévention, de la peur d'être contaminé-e- ou de contaminer les personnes.

Une fois le confinement décrété, comme on le sait, ces professions font partie des premières exposées et des dernières protégées ! On apprend par exemple dans un article du Progrès (22 mars 2020), que la CGT de Villefranche a dénoncé l'absence de masques, de gel ou surblouses de protection. Pourtant les mesures de distanciation sociale sont impossibles à mettre en œuvre dans ce contexte de travail ! D'autres difficultés sont relevées, par exemple un temps rallongé pour faire les courses et une augmentation des risques à cette occasion. Le syndicat dénonce également une intensification du travail à cause d'une situation de sous-effectifs, certaines salariées ayant du s'arrêter pour s'occuper de leurs enfants. Enfin, le droit de retrait est impossible dans ces conditions, puisqu'il y a risque pour les personnes si le travail n'est pas fait.

La situation des aides à domicile est donc emblématique de la dévalorisation des métiers du care, expression des inégalités de genre et de classe au travail. La crise que nous traversons montre pourtant que ce sont ces métiers essentiels qui font tenir la société. Battons-nous dès la fin du confinement pour qu'ils soient reconnus !

V.R.

A noter :

Pour se renseigner, se mobiliser :

Permanences les mardis à l'union locale CGT, 151 rue Bataille Lyon 8^{ème}

Contact mail : ul7.8cgt@orange.f



Pancartes vues le 8 mars à Lyon

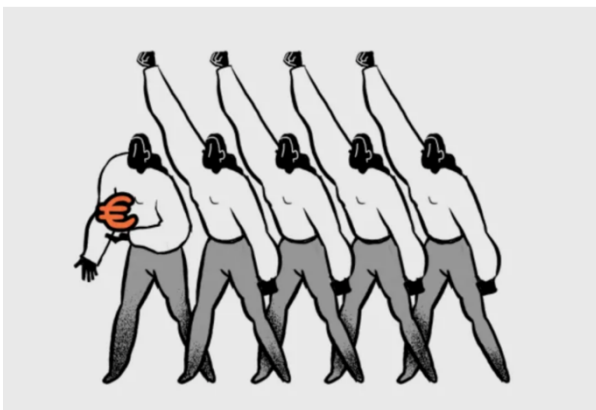
La caisse de grève féministe devient une caisse de solidarité

Parce que la crise que nous traversons augmente ou crée de nouvelles formes de précarités, la caisse de grève féministe se transforme en caisse de solidarité pour les femmes précaires ou en difficulté financière, pour subvenir aux besoins engendrés par cette crise, pour soutenir les personnes qui souhaitent exercer un droit de retrait ou un droit de grève en cette période et par la suite.



Depuis début décembre, se sont tenues de nombreuses Assemblées Générales féministes à Lyon, rassemblant les militant·es autour des enjeux féministes dans le mouvement social contre la réforme des retraites imposée par le Gouvernement. En janvier, a été mise en place une caisse de grève féministe.⁴⁸ Cette caisse avait pour but d'encourager les femmes de tous secteurs à se mettre en grève et de contourner la barrière financière pour rejoindre les mobilisations et défendre leurs droits.

Parce que la crise que nous traversons augmente ou crée de nouvelles formes de précarités, la caisse de grève féministe se transforme en caisse de solidarité pour les femmes précaires ou en difficultés financières ... parce que cette crise touche les professions avec une forte représentation féminine (soin, distribution etc.), parce que les décisions gouvernementales engendrent une augmentation des violences et des inégalités que subissent les personnes déjà précarisées, l'AG féministe prend le parti de donner la priorité aux femmes concernant la redistribution de la caisse de soutien.[....]



Pendant et après cet épisode, si nous ne sommes plus dans la rue, il apparaît encore plus crucial de réclamer des comptes à ce Gouvernement qui a refusé de donner les moyens de fonctionner à l'hôpital, qui a attaqué les services publics et considérablement fragilisé et précarisé les travailleur·euses. Il apparaît urgent de faire valoir ses droits pendant la lutte contre le covid-19, mais aussi ensuite d'exiger des contrats moins précaires, des revalorisations salariales et des conditions de travail qui ne mettent pas en danger.

Pour soutenir activement ces salarié·es dans leurs luttes et reprendre avec elles et eux le mouvement social quand le confinement prendra fin, nous appelons chacun·e à participer dès maintenant à la caisse de grève pour les femmes précaires ou en difficulté financière.

Cette caisse de grève pourra être mise à disposition des salarié·es en difficulté dans leurs secteurs, pour rendre leur vie quotidienne moins précaire, pour soutenir retraits et grèves dans les secteurs où le rapport de force s'impose, avec les syndicats.

Pour cela nous vous remercions de contacter la Caisse à l'adresse suivante :

caisfefeministe@gmail.com .ou aux n° : 06-50-18-26-68 / 06-64-39-18-48 / 06-79-98-03-00

L'AG féministe de Lyon et la CNT SO 69

⁴⁸ <https://www.leetchi.com/c/caisse-greve-feministe>

A lire, à voir, à écouter, à suivre en ligne pendant le confinement !

Avec le confinement, nos usages d'Internet se modifient considérablement en augmentant drastiquement le temps passé sur les réseaux sociaux, les sites d'information et autres médias qui proposent des contenus en accès libre temporairement. C'est en effet souvent notre unique accès au reste du monde depuis nos différents lieux de vie pour celles et ceux qui sont confiné.e.s totalement. Alors pour tenter de nous y retrouver un peu et après consultation de quelques super superféministes, voici un petit florilège de sites, comptes, pages à suivre, lire, écouter, regarder et que nous conseillons pour réfléchir, flâner, se promener mentalement, partager, mais aussi continuer de nous révolter et d'être solidaires... Alors : bonnes lectures, écoutes et visions !

A lire :



Deux nouvelles bandes-dessinées en ligne proposées par Emma (une féministe révolutionnaire qu'on connaît notamment pour ses décryptages des réformes du gouvernement sur les retraites et l'assurance-chômage mais aussi pour son analyse dessinée de la charge mentale). *Le Pouvoir de l'amour* (22 mars 2020) et *La Facture* (13 avril 2020). A lire sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/EmmaFnc/> ou sur www.emmaclit.com

A télécharger et à lire, un texte majeur de l'activiste et théoricienne lesbienne Adrienne Rich : *Les femmes et le sens de l'honneur – Quelques réflexions sur le mensonge* publié aux Editions Remue-Ménage en 1979 et scanné sur le site *Academia.eu* :

https://www.academia.edu/36173175/Adrienne_Rich_Les_femmes_et_le_sens_de_l_honneur?fbclid=IwAR0OclI6XnKtBrsMfvq3Gsv6pgqjdUS9pHfQrm2b2yp9_sU2dGrPm0UYc



Des documentaires à regarder en accès libre :



Immanquable, on n'oublie pas de regarder *Delphine et Carole, Insoumuses*. Un documentaire de Callisto Mc Nulty réalisé en 2019 sur l'amitié entre deux artistes militantes : Delphine Seyrig et Carole Roussopoulos et leur participation au *féminisme enchanté* des années 1970. Les Superféministes vous racontent dans le bulletin la projection collective qui eut lieu dans les locaux du Planning Familial du Rhône début mars. A voir sur Arte ici :

<https://www.arte.tv/fr/videos/078726-000-A/delphine-et-carole-insoumuses/>

Les espionnes racontent une série documentaire de mini-épisodes de moins de dix minutes à voir sur Arte nous retrace l'histoire de l'espionnage à travers les vies de femmes espionnes pour le compte de la CIA, du KGB, du Mossad ou encore de la Stasi. Elle retrace un pan de l'histoire politique peu connu du vingtième siècle : « Témoignages à l'appui, ces professionnelles du renseignement racontent le rôle décisif qu'elles ont joué dans



le conflit Est-Ouest, de la pénétration des cercles du pouvoir occidental par les agents soviétiques à la traque des anciens nazis en Amérique du Sud, en passant par l'exfiltration des Juifs falashas d'Ethiopie vers Israël dans les années 1980 » (Arte). A voir ici : <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-017940/les-espionnes-racontent/?fbclid=IwAR2nLEO8e0L-oDR3Is0vBywCHkkZRifTxdwktNeO2ulxfOcGrwDn4vp03IE>

L'Art de vieillir, réalisé par Jean-Luc Reynaud, 2007 :



© Ariane Clément – L'Art de vieillir.

« Deux hommes et deux femmes, de 77 à 90 ans, libérés du jugement d'autrui, entrelacent leur art de vieillir dans une plénitude inattendue. D'un autre côté, les parents de l'auteur vivent une vieillesse douloureuse, sous l'emprise de la maladie. Dans cet entre-deux, entre peine et plénitude, le film se fraye un passage et se propose de balayer l'idée reçue que la vieillesse est un naufrage. Il donne à voir, tout simplement, qu'elle peut être un très bel âge. » (Jean-Luc Reynaud).

Prix du Meilleur documentaire du Festival des Films du Monde, Montréal 2006. Documentaire mis en ligne par le réalisateur sur sa chaîne Vimeo à voir ici :

<https://vimeo.com/254463268?fbclid=IwAR1K41BKv1FJl3OY7yUFn43v5Za6nr eF2EZe7zTiSqcGfP597n6IH-1KhSs>

Des podcasts à écouter :

Entre nos lèvres « Des portraits intimes qui racontent les vraies histoires autour de la sexualité. (Mais pas que). » A écouter ici : <https://www.entrenoslevres.fr/>



Une lecture des *Guérillères* de Monique Wittig (1969) par des « meufs cools de Lyon » à écouter par épisodes sur *Radio Galère* dans l'émission *Nouvelles de Mars* : une « émission d'actualité et de culture » qui traite des sujets de manière intersectionnelle et qui propose temporairement une émission hebdomadaire intitulée *Confie-toi*. A écouter ici :

<https://radiogalere.org/?show=les-nouvelles-de-mars>

La Hora Trans, un podcast créé au Mexique, en espagnol, « dédié aux personnes trans et à leurs histoires. » Réalisé par Luisa Almaguer, chanteuse et militante trans mexicaine.

A travers 17 épisodes d'une cinquantaine de minutes réalisés entre 2019 et aujourd'hui, *La Hora Trans* évoque l'histoire de la communauté et les vies de différentes personnes trans.

A écouter sur Spotify librement ici :

<https://open.spotify.com/show/0loOcbL2O4ObbpkJ1G3c3A>



Rosalía

De la musique pour se détendre, se révolter ou se défouler (ou les 3 à la fois !)

El Mal Querer de Rosalía. Un album qui parle d'émancipation et de violences sexuelles.

La dernière playlist des *Femmes aux fourneaux* (qui animent souvent des soirées féministes dont la Boum de Superféministe !) sur *Mixcloud* :

<https://www.mixcloud.com/femmesauxfourneaux/>

La chanson de Vivir Quintana *Nous chantons sans peur*, une chanson féministe mexicaine, puissante, qui dénonce les féminicides et clame un désir de vie et de révolte des plus contagieux. A écouter sur Facebook sur la page de Vivir Quintana avec un chœur de femmes bouleversant et déterminé. La page *Collages Féministes Lyon* la partage ici avec une traduction des paroles en français :

<https://www.facebook.com/collagesfeministeslyon/videos/1532026640282625/>



Vivir Quintana

Des superféministes masqué.e.s

Le projet associatif du Planning Familial 69 : une démarche longue qui aboutit !

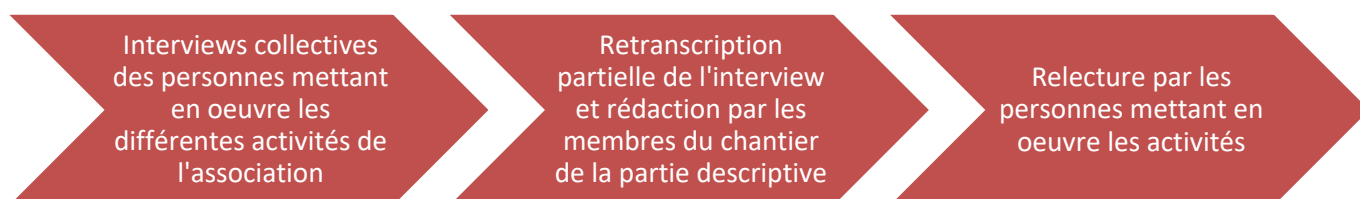
Entre 2016 et 2019, nous avons conduit un travail collectif au sein du Planning Familial du Rhône, grâce à un "chantier", composé de salariées, membres du Conseil d'Administration (CA) et adhérentes.

Plusieurs objectifs ont guidé ce travail :

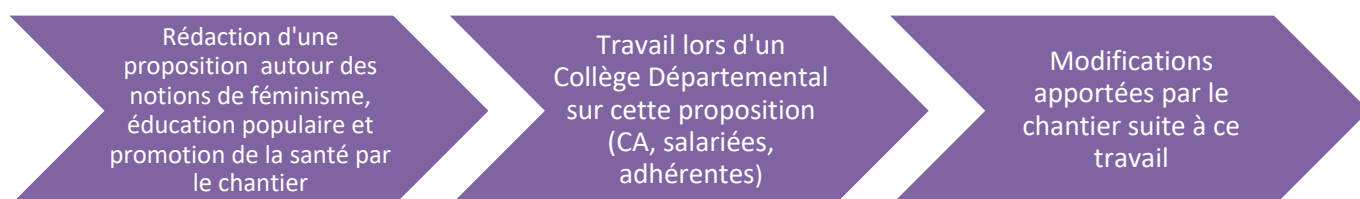
- avoir un espace de travail permettant de penser les liens entre les principes affichés par l'association (notamment féminisme et éducation populaire), ses objectifs politiques et ses activités quotidiennes (faire du lien entre la "pratique" et le "politique") et de formaliser clairement ces liens
- avoir un document présentant l'association (principes, activités, organisation) à transmettre aux partenaires, nouveaux et nouvelles adhérent-e-s et salariées ou toute personne intéressée par l'association,
- proposer une réflexion stratégique sur l'association à moyen terme.

Une méthodologie de travail collective a été utilisée :

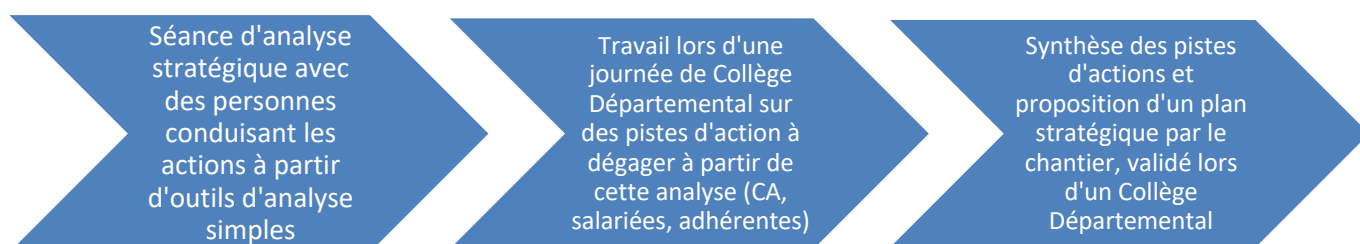
Pour décrire les différentes activités :



Pour décrire les grands principes :



Pour l'analyse stratégique de chaque secteur et les pistes d'actions à moyen terme :



Le projet associatif 2020-2022 est finalisé !

En septembre 2019, nous avons organisé une journée de travail ouverte aux salariées, membres du CA et adhérent-e-s lors de laquelle nous avons fini de valider les chapitres qui décrivent notre activité : comment on fait de l'éducation à la vie affective et sexuelle au Planning 69 ? Quelle est la posture d'écoute utilisée dans les entretiens ? Quel est le rôle du centre de documentation ? Quelles relations le Planning entretient-il avec les partis politiques ? On trouve des réponses à toutes ces questions dans la partie descriptive du Projet associatif qui est un peu comme une photo à l'instant T de notre association, des grands principes aux actions très concrètes !

Ce samedi de travail a également permis de finaliser les analyses stratégiques de chaque secteur d'activité, notamment à partir de petits outils permettant de repérer les forces/faiblesses du secteur ainsi que les opportunités et menaces dans son environnement. Des pistes de travail en ont été dégagées.

Un second temps collectif a été proposé en février 2020, pour valider les pistes d'actions pour les 3 prochaines années.

Voici ce qui a été retenu :

1 – Consolider l'action, s'adapter aux besoins des publics

Par exemple : Défendre et améliorer les conditions d'accueil spécifiques au Planning Familial 69

2 – Finaliser et mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance issu du travail avec le Dispositif Local d'Accompagnement

3 – Renforcer et ré-interroger la vie associative

Par exemple : Mener une réflexion sur la place des usager.e.s au Planning Familial afin de renforcer le lien avec les usager.e.s.

4 – Permettre des temps de réflexion collective, de formation, et favoriser l'accès aux ressources

5 – Améliorer notre visibilité et mieux ancrer nos plaidoyers dans la pratique de terrain

Par exemple : Mieux ancrer nos plaidoyers sur notre pratique de terrain

Bien-sûr les axes présentés comme ça sont assez abstraits mais le plan stratégique présente de manière détaillée des pistes concrètes d'action. Par exemple, des groupes de travail thématiques ont été créés pour lancer la réflexion sur la place des usager-e-s dans notre vie associative ou pour construire les outils qui nous permettront de mieux recueillir les difficultés rencontrées par nos usager-e-s pour continuer à alimenter nos revendications par ces situations concrètes.

Des rendez-vous réguliers de bilan auront lieu pour suivre l'avancée de ces travaux. Un chantier qui s'achève pour mieux ouvrir la voie à de nouveaux travaux associatifs, pensés à moyen terme, de manière cohérente et collective !

F.L.



8 mars à Lyon : une mobilisation inédite ! un moment puissant !

Retour sur une magnifique manifestation qui a réuni près de 10 000 personnes à Lyon !

L'événement a démarré par une lecture du tract d'appel, traduit en langue des signes. Après un petit tour de la place Bellecour (qui nous a permis de voir que la tête du cortège rejoignait presque la fin tellement il y avait de monde), nous avons d'abord croisé les motardes, qui font traditionnellement vrombir leurs machines tous les 8 mars. Ensuite le cortège est parti en direction de St Jean, avec un passage devant la cathédrale, puis une pause devant l'ancien palais de justice. Là, à l'initiative des colleuses de Lyon, il y a eu une prise de parole et un hommage aux victimes de féminicides. Après d'un

Fortes, fières et en lutte !



cercueil déposé sur les marches, nous étions invité-e-s à déposer une fleur, pendant une minute de silence où toute la ville semblait arrêtée. La manif a continué par les quais de Saône, pour rejoindre la place des Terreaux, qui n'a pas tardé à se remplir. Devant l'hôtel de ville, des militantes chiliennes ont repris la chorégraphie initiée par Las Tesis « Le violeur c'est toi », d'abord en espagnol puis en français. Après ce moment très fort, nous avons poursuivi la marche jusqu'à la Bourse du commerce, où a eu lieu le flashmob « A cause de Macron » créé pour la mobilisation contre la réforme des retraites. Le cortège a ensuite rejoint la place Bellecour, non sans entonner au passage de l'Hôtel-Dieu « Un temple du capital sur les ruines d'un hôpital ! ». Et ce bel après-midi s'est fini en musique.

Que retenir de cet événement ?

- Une grande satisfaction pour le collectif Droits des femmes, qui a pu mener à bien cette mobilisation malgré une organisation « à l'arrache » (car beaucoup étaient impliqué-e-s depuis 3 mois dans le mouvement sur les retraites).
- Un tract d'appel qui faisait le lien avec la lutte des retraites, les inégalités au travail et à la maison, les violences, mais aussi avec les luttes LGBT, les enjeux environnementaux...
- Des prises de parole traduites en langue des signes par des interprètes militantes (une vidéo du collectif annonçait aussi l'événement en LSF)
- Le Planning Familial 69 hyper mobilisé dans la préparation (participation à l'écriture du tract et à l'organisation de la manif, réalisation de la banderole, atelier pancartes, tractages) comme le jour J (coordination du service d'ordre, participation au SO, animation des deux camions sono...)





- Une manif très dynamique, avec beaucoup de slogans, lancés des sonos ou par la foule, avec de nombreuses pancartes très politiques.

- Une manif animée et festive grâce à la batucada des Femmes Battantes, la Fanfare à Manif, les chanteuses des Canulars et la chorale féministe les Branl'heureux.ses.

Une manifestation féministe de cette ampleur... on n'avait jamais vu ça à Lyon (ou alors il y a longtemps)... Signe que les choses bougent, que beaucoup de jeunes se reconnaissent dans les revendications féministes. Signe que le mouvement Me Too, la dénonciation des violences, le scandale Polanski, entre autres événements récents, ont contribué à sensibiliser aux analyses féministes et à forger les déterminations.



Nous sommes fièr-e-s d'avoir participé à ce 8 mars 2020. Ce n'est pas encore les 8 mars espagnols et leur million de participant-e-s... mais on va y arriver !!!

V.R.

"Notre corps, nous-mêmes" : de 1973 à 2020

Une adaptation de « Notre corps, nous-mêmes » est parue en février 2020. L'ouvrage initial « Our Bodies, Ourselves » avait été écrit en 1973 par le Collectif de Boston pour la santé des femmes et traduit dans une soixantaine de pays, dont la France en 1977. De nombreuses rééditions ont été réalisées jusqu'en 1990.

En 2016, les autrices de l'actuelle édition ont repris le flambeau: « Neuf femmes âgées de vingt à soixante-dix ans, majoritairement blanches mais aussi noires et arabes, hétéros, lesbiennes et bi ayant poursuivi des études bien au-delà du bac, non handicapées ou avec un petit handicap, avec ou sans enfants. »

Voici quelques remarques issues d'une « balade » - tout à fait personnelle- entre les deux ouvrages.



Droit à l'avortement et à la contraception étaient les combats majeurs des années 70. Dans la version de 1973, un chapitre entier (30 pages) est consacré à la contraception, un autre chapitre (15 pages) à l'avortement, terme qui remplaçait le plus souvent IVG. En 2020, la contraception (14 pages) est inscrite ainsi que l'IVG (05 pages) dans un chapitre intitulé "se reproduire ou pas".

Petite surprise dans l'édition de 1973: le mot "genre" n'est pas cité alors qu'un chapitre de 41 pages s'intitule "corps et genre" en 2020.



En 1973, LA sexualité occupe un chapitre de 14 pages mais les autrices de 2020 parlent de sexualitéS en 35 pages.

Des mots nouveaux apparaissent en 2020, témoins des interrogations sur les identités de genre et la norme hétéro-blanche-occidentale: personnes cisgenre, bissexuelles, non binaires, trans, transphobie, validisme, grossophobie.

Élargie à toutes les personnes et à toutes les situations, la version de 2020 s'intéresse aux femmes, aux trans... Elle évoque le port du voile, les luttes intersectionnelles.

D'une manière générale, il semble que le texte de 2020 soit plus réactif, plus tourné vers l'action, comme en témoignent ces titres de chapitres : "Notre corps face à l'institution médicale", "Tomber malade et aller mieux".

Les deux ouvrages, pourtant insistent sur la nécessité de connaître son corps pour ne plus être dominées par le pouvoir médical.

La version de 2020 est héritière de plus de 40 ans de lutte des femmes. Alors, bien sûr on y parle de découvrir son corps, à travers, une connaissance physiologique : trois "cahiers" permettent de se documenter sur l'anatomie, les règles, la ménopause. Ces « bases » étant fixées, il est possible d'aborder toutes les formes de sexualité.

Parce que le corps vit dans un environnement social, un chapitre est consacré au travail salarié et au travail domestique.

Depuis quelques années, d'autres chemins s'ouvrent à la parentalité et ils sont explorés à travers le désir ou non d'enfant, la PMA, l'adoption, la GPA.

Les violences de toutes sortes contre les femmes traduisent l'appropriation du corps des femmes : elles sont évoquées à travers le viol, les violences conjugales ou dans le monde social, les violences contre les enfants.

Et parce qu'il faut défendre son corps, prévenir les agressions, riposter, se reconstruire, l'ouvrage se termine par une note "combative" : il s'agit de se donner le droit à la colère, de se préparer concrètement à se défendre seule ou à plusieurs verbalement ou physiquement.

En avançant dans la lecture de cet ouvrage, on a de plus en plus l'impression d'être en terrain familier : en effet, chaque chapitre s'appuie sur des témoignages qui précisent le nom et l'âge de personnes interviewées (plus de quatre cents).

D'une page à l'autre, on suit le parcours de certain.e.s.

Bien sûr, « on ne détruit pas le patriarcat en écrivant un livre » dit la conclusion. Mais l'ouvrage participe à ce combat, à la vague qui monte et qui a permis de dénoncer les hommes agresseurs, qu'ils soient dans la rue, sur un plateau de télé, un tournage de film ou dans le secret de la vie conjugale.

A Lyon, la manifestation du 23 novembre 2019 a rassemblé 8000 personnes, celle du 08 mars 2020 presque 10 000. Les endroits où lutter sont encore nombreux!

C.R.



Planning Familial 69 :

📢📢📢 **Permanences d'écoute ouvertes !** 📢📢📢

Suite à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus, l'accueil du public au centre, 2 rue Lakanal à Villeurbanne, est suspendu au Planning familial du Rhône.

Toutefois, notre équipe d'accueil et notre équipe médicale se mobilisent pour vous informer, vous écouter et vous accompagner à distance : IVG, contraception, sexualités et violences.

Vous pouvez :

- nous envoyer un mail à l'adresse : contact@planningfamilial69.fr. Nous pourrions vous répondre par mail ou vous rappeler si nécessaire.

- nous appeler au 04 78 89 50 61 aux horaires suivants : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Merci de préférer le mail si c'est possible pour vous, afin de ne pas surcharger la ligne téléphonique.

Si vous n'arrivez pas à nous joindre vous pouvez également :

Pour tous les questionnements en lien avec la contraception, l'IVG, la sexualité :

Appelez le 0800 08 11 11 (gratuit et anonyme, ne laisse pas de trace sur les factures de téléphone).

Pour toutes les situations de violence :

Appelez le 39 19 (gratuit et anonyme, ne laisse pas de trace sur les factures de téléphone)

Si vous n'arrivez pas à les joindre : en cas de danger, vous pouvez appeler le 17 (police).

Pour les situations d'enfance en danger : appelez le 119 (gratuit et anonyme, ne laisse pas de trace sur les factures de téléphone).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, vous pouvez aussi utiliser la [plateforme en ligne de signalement des violences](#) (tchat possible).

Pour renouveler votre contraception et/ou votre traitement hormonal :

Présentez votre ordonnance initiale au pharmacien-ne qui vous délivrera votre traitement malgré l'expiration de celle-ci. Cette disposition est également valable pour les traitements de toutes maladies chroniques.

Pour avoir accès à une contraception d'urgence :

Vous pouvez vous rendre en pharmacie sans ordonnance (gratuit pour les mineur-e-s).

Si vous avez des questions sur le coronavirus COVID-19 :

Appelez le 0800 130 000 (appel gratuit).

Préservez le SAMU-Centre 15 qui doit rester pleinement disponible pour les urgences vitales.

F.L.



Confiné.e.s nous avons toujours des droits !



Le Planning reste disponible pour toute personne qui souhaiterait échanger sur la contraception, l'avortement, la sexualité.

En raison de la crise sanitaire actuelle relative au Covid-19, l'activité de notre mouvement est ralentie. Néanmoins, nous restons disponibles pour toute personne qui souhaiterait échanger sur la contraception, l'avortement, la sexualité... Vous pouvez nous joindre en composant le Numéro Vert National 0 800 08 11 11 (Appel anonyme et gratuit).

N'hésitez pas, toutes vos questions ou vos préoccupations sur ces sujets demeurent importantes ! Confiné.e.s nous avons toujours des droits sexuels fondamentaux pour lesquels nous lutterons pour que chaque personne puisse continuer à les exercer librement.

Informer, rassurer et orienter

Le Planning lance une campagne digitale axée autour de huit messages clés, conçue à partir des remontées du terrain et de la parole des personnes accompagnées par Le Planning. Cette campagne vise à transmettre des informations fiables sur les droits sexuels en cette période de crise sanitaire où il devient parfois difficile d'accéder rapidement à une information vérifiée.

En France depuis le début de la crise sanitaire, la plateforme téléphonique "Sexualités, contraception, IVG" 0800 08 11 11, tenue par des militant.e.s du Planning enregistre une hausse significative d'appels (lundi 16 mars : 213 appels VS lundi 02 mars : 120 appels).

Les écoutant.e.s du Planning accueillent des personnes désireuses d'en savoir plus sur leurs droits et/ou à la recherche de solutions pour accéder à un avortement, obtenir un moyen de contraception etc...

Cette période temporaire et inédite de confinement peut être source d'angoisse pour des personnes, c'est pourquoi le Planning tient à rappeler que malgré la fermeture de la majorité de ses permanences physiques, les militant.e.s du Planning sont présent.e.s par téléphone, mail et sur les réseaux sociaux pour assurer ses missions d'écoute, d'information et d'orientation.

Avec la campagne "**Confiné.e.s nous avons toujours des droits**", Le Planning rappelle que :

- Confiné.e, avorter est toujours accessible
- IVG : un soin urgent, en période de confinement
- Tu as le droit de sortir voir un.e médecin ou un.e sage-femme pour avorter
- Mon corps (confiné) - Mon choix
- Ton ordonnance de contraception est périmée ? Elle est toujours utilisable à la pharmacie
- Confiné.e, la contraception est toujours accessible
- Tu es mineure ? Tu as le droit d'avorter sans prévenir tes parents
- Confinée, enceinte de plus de 14 semaines, tu peux avorter à l'étranger

Tous les supports dédiés à cette campagne sont disponibles sur le site du Planning⁴⁹. N'hésitez pas à les télécharger et à les diffuser sur les réseaux sociaux.



⁴⁹ <https://www.planning-familial.org/fr/acces-la-sante-et-aux-droits/confinees-nous-avons-toujours-des-droits-1387>

D'un squat lyonnais à une campagne nationale (et peut-être européenne) pour la régularisation définitive des Sans-Papiers !

C'est parti du « collège Maurice-Scève » squat de plus de 350 jeunes migrants, demandeurs d'asile non hébergés par l'OFII, mineurs isolés non reconnus par la Métropole. Ils vivent depuis septembre 2018 dans ce lieu.

Les conditions de vie des exilé.e.s étaient déjà précaires en temps normal, depuis le début de la crise sanitaire mondiale du Covid-19, l'inquiétude augmentait. Comment respecter les contraintes liées au confinement ? Comment continuer à vivre dans ces conditions ?

Alors on a commencé à parler de ce qui se passait au Portugal avec les mesures de régularisation temporaire. Et puis de plusieurs pétitions demandant une régularisation temporaire en France. Et alors on s'est dit que ce qui était bon pour les migrants pendant le confinement devait l'être après. On a écrit un texte, demandant la régularisation définitive et pris contact avec des personnalités, locales et nationales. Et on a abouti à une tribune signée par 38 personnalités parue dans Libération⁵⁰ le 10 avril dernier.

Beaucoup d'associations, organisations, personnalités... ont donné leur accord pour signer cette Tribune mais trop tard pour que leurs signatures soient publiées dans Libération. D'autres nous ont proposé des modifications. Les autres squats de Lyon souhaitaient participer aussi à une campagne de mobilisation sur la régularisation. Le texte a donc été retravaillé...

Et c'est ainsi que paraît ce samedi 25 avril une lettre ouverte au Président de la République, à partir d'un blog de Mediapart⁵¹, signée par un nombre impressionnant de personnalités, associations, organisations... Et dans quelques jours, cette lettre ouverte deviendra une pétition que nous vous appellerons toutes et tous à signer,⁵² le Planning69 avait donné son accord pour la Tribune et a signé la Lettre Ouverte au Président de la République.

Dans le confinement, se prépare un "jour d'après" qui rime avec des "jours heureux", des temps solidaires. Battons-nous pour la régularisation des Sans-Papiers. Petit mouvement deviendra grand !!!

Anne
Militante du collectif soutiens migrants
Collège sans frontières Maurice Scève



⁵⁰ https://www.liberation.fr/debats/2020/04/10/pour-une-regularisation-des-migrants-sur-le-sol-francais-et-europeen_1104413

⁵¹ <https://blogs.mediapart.fr/pour-la-regularisation-definitive-des-sans-papiers/blog/200420/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-pour-la-regular>

⁵² <https://regularisationdessanspapiers.wesign.it/fr>

Lettre ouverte au président de la République pour la régularisation définitive des sans-papiers

Nous traversons actuellement une crise sanitaire mondiale inédite dans laquelle les plus vulnérables d'entre nous sont les plus exposés.

Aujourd'hui, environ 500 000 personnes sans-papiers sont présentes sur le sol français, elles sont environ 4 millions sur le territoire de l'Union européenne, vivant souvent dans des conditions précaires inadmissibles qui rendent impossible le respect des mesures préconisées par l'OMS pour lutter contre la diffusion du coronavirus.

Le Portugal a décidé d'accorder un titre de séjour temporaire (jusqu'au 30 juin 2020) aux migrant·e·s présent·e·s sur son territoire.

Dans une lettre au Premier ministre, une centaine de députés et de sénateurs français demandent l'adoption de la même mesure de régularisation temporaire des sans-papiers présent·e·s sur le territoire français pendant l'épidémie de coronavirus ; ils invoquent « une mesure de salubrité publique » face à la « situation dramatique des sans-papiers et des sans-abri ».

Les arguments développés par ces élus sur la santé, les mineur·e·s isolé·e·s et la scolarisation pour vous demander de régulariser les sans-papiers seront tout aussi pertinents le jour d'après qu'ils ne le sont pendant la pandémie.

Il faut, Monsieur le Président, que pour l'ensemble des problèmes exposés, exacerbés par la crise, mais qui seront toujours présents par la suite, la solution temporaire devienne permanente.

Nous pensons que cette mesure de régularisation doit aussi inclure le droit de travailler dans le respect du Code du Travail et des mesures prescrites par l'OMS. Elle concernerait notamment des travailleurs étrangers sans-papiers qui sont d'ores et déjà en première ligne dans les activités de nettoyage, de ramassage et de tri de déchets, d'aide à la personne, d'agriculture ou de commerce, indispensables aujourd'hui et qui sont parmi les plus vulnérables.

Quelles que soient les compétences professionnelles ou la formation des personnes migrantes sur notre territoire nous souhaitons qu'elles aient la possibilité de trouver leur place dans la société, en égalité de droits avec les autres travailleurs.

Une carte de résident doit être attribuée à toutes et tous, afin que chacun·e puisse pleinement accéder au droit à la santé, à l'éducation, au travail et à un logement digne.

En Belgique, des associations lancent également un appel demandant la régularisation définitive des étranger·ère·s présent·e·s dans les pays de l'Union européenne.

La régularisation massive et collective des sans-papiers ne génère pas un « appel d'air ». Les régularisations massives passées n'ont pas entraîné de mouvement migratoire particulier, car ce sont avant tout les conditions de vie dans les pays d'origine qui déterminent les flux migratoires. Qu'ils soient africains, asiatiques ou latino-américains, la majorité des flux migratoires sont intracontinentaux et seule une minorité arrive aux frontières de l'Union européenne, atteintes par les migrant·e·s au péril de leur vie. L'argument de l'appel d'air est d'autant plus inadapté à la situation actuelle que les frontières sont actuellement fermées.

Si les dernières régularisations collectives de sans-papiers en France datent de 1981 et 1997, de telles opérations ont régulièrement eu lieu dans d'autres pays européens : en Belgique (1999, 2009), en Espagne (2005) et en Italie (2012). Ces régularisations massives ont toujours eu des effets bénéfiques, autant pour leurs bénéficiaires directs que pour l'économie du pays accueillant et pour sa cohésion sociale (son « vivre-ensemble »).

La crise actuelle révèle la détresse humaine et sanitaire à laquelle sont confrontés des millions de déplacé·e·s depuis des années. Les situations dans les centres de rétention, les camps de réfugiés en sont aujourd'hui des exemples particulièrement dramatiques.

Nous sortirons bientôt de cette pandémie avec une société ébranlée dans un contexte de crise sociale et humaine accentuée.

Cette situation exige de toutes et tous de faire preuve d'entraide et de solidarité. Nous vous demandons la régularisation, via une carte de résident, de l'ensemble des personnes migrantes actuellement présentes sur le sol français ainsi que dans tous les pays de l'Union européenne.

Collectif InterSquats Exilé·e·s Lyon et Environs : Collège sans frontières Maurice Scève et Augustine; Collectifs Amphi Z : Duracuire, ECG, Feyzin, Lafayette et Arloing.

Pétition en ligne :

<https://regularisationdessanspapiers.wesign.it/fr>

« *Carnet de bord du confinement* »

En quelques semaines nos vies sont sorties de leurs rails. L'enchaînement d'événements et l'abondance d'informations contradictoires ont mis à mal notre lucidité et notre perception des réalités. Faisant tou.te.s deux de la radio nous sommes donc allé.es chercher au travers de témoignages de personnel.les hospitaliers, de travailleur.euses sociaux, de travailleur.euses du sexe, de personnes dites âgé.es et de toutes celles et ceux à qui on ne donne que très peu la parole, un peu plus de matière pour continuer à avoir une lecture critique mais documentée du monde. Ce monde que l'on habite aujourd'hui dans un périmètre encore plus réduit.

Vous pouvez nous entendre tous les lundis à 17h sur Radio Canut 102.2 FM ou en streaming sur radiocanut.org.

Et vous pouvez retrouver nos émissions en podcast sur :

<https://audioblog.arteradio.com/blog/143985/carnet-de-bord-du-confinement>

E.S.

La chanson des confiné.e.s

« On est là ! »

On est là
On est là
Aux fenêtres et aux balcons
Nous on est là
On applaudit les soignants
Mais pas le gouvernement
Solidaires à 100%
Des gens d'en bas

On est là
On est là
Confiné.es et révolté.es
On n'oublie pas
Qu'ils ont tout privatisé
Tout vendu aux financiers
Ça n'se passe'ra plus comm' ça
Car on est là

On est là
On est là
Confiné.es et révolté.es
On n'oublie pas
Les hôpitaux saturés
Et la santé dégradée
Les moyens pour nous soigner
On les a pas

On est là
On est là
Confiné.es et révolté.es
On n'oublie pas
Les milliards aux entreprises
Comme toujours ils priorisent
Leurs intérêts sur nos vies
Et sur nos droits

On est là
On est là
Confiné.es et révolté.es
On n'oublie pas
Les précaires vont travailler
Sans pouvoir se protéger
De cette hypocrisie-là
On n'en veut pas

On est là
On est là
Aux fenêtres et aux balcons
Nous on est là
On applaudit les soignants
Mais pas le gouvernement
Solidaires à 100%
Des gens d'en bas

Et quelques couplets modifiés et :ou rajoutés pour une chansonnette encore plus révoltée :

On est là
On est là
Confiné.es et révolté.es
On n'oublie pas
Les milliards aux entreprises
Ça prouve quoiqu'ils en disent
Que de l'argent il y en a
pour ces gens là

On est là
On est là
Confinés et révoltés
On n'oublie pas
Tous ceux qui vont au charbon
S'entassent dans les wagons
Et bossent sans protection
On n'oublie pas

On est là
On est là
Confinés et révoltés
On n'oublie pas
Les migrants, les sans-abris
Tous les enfants qui s'ennuient
Les papis et les mamies
On n'oublie pas

On est là
On est là
Confinés et révoltés
On n'oublie pas
Pour l'honneur des travailleurs
Et pour un monde meilleur
Tous unis ça changera
Car on est là

<https://www.youtube.com/watch?v=LJgWPoMIGWU>
<https://cie-jollemome.org/?p=7565>